



BILAN D'ACTIVITÉ 2020

16 Avenue Jean JAURÈS 86400 CIVRAY
Tél. : 05 49 87 02 91 Fax : 05 49 87 90 25
accueil@ehpadlescapucines.fr
www.ehpadlescapucines.fr



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
1. Crise sanitaire SRAS CoV2	5
2. Les coopérations de l'EHPAD « Les Capucines » en 2020	8
3. Rénovation du site internet – Modernisation de la communication avec les familles	9
4. Activité de l'établissement	12
5. Les projets de 2020	13
5.1 Amélioration de la prestation de restauration	13
5.2 Amélioration de la prestation de blanchisserie	15
5.3 Développement de la participation des résidents	16
6. Démarche qualité	17
6.1 Protocole de suivi des évènements indésirables graves	17
6.2 Conclusion du plan de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques et Risques Psychosociaux	18
6.3 Document Unique d'évaluation des risques professionnels	20
7. Accompagnement des résidents	21
7.1. Création des Projets de Vie Individualisés (PVI)	21
7.2. L'Ergothérapeute – Barbara MEUNIER	22
7.3. La Psychologue – Lucie MAUGER	24
8. Les temps forts de l'animation	28
9. L'administration de l'établissement	35
10. Tableau de bord ANAP 2019	40
11. La Pharmacie à usage intérieur (PUI)	46
12. Investissements 2020	47
ABRÉVIATIONS	48

Tous nos remerciements...



DONS ET PRÊTS DE TABLETTES



FONDATION
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

Visières offertes par le
« Groupe des Makers solidaires 86 »

- Mise à disposition de logement de fonction
- Prêt de matériel de restauration et don de denrées alimentaires



Des pluies de douceurs...

- Leader Price de Savigné
- Super U de Civray
- Ciné-Malice de Civray
- Madeleines Bijou de Saint-Yrieix-La-Perche

Merci pour les messages de soutien à destination des professionnels et des résidents

- Ecoles, collège et lycée de Civray
- Toutes les personnes anonymes



SOUTIEN FINANCIER



RENFORT DE PERSONNEL



PRÉAMBULE

L'année 2020 est une année exceptionnelle à plus d'un titre.

La crise sanitaire SRAS CoV2 qui a vu le jour en Chine en novembre 2019 a débuté ses effets délétères en France à compter du mois de mars 2020. L'EHPAD « Les Capucines » a été fermé au public le 13 mars conformément aux recommandations nationales et le Plan bleu, plan d'urgence de l'EHPAD, a été déclenché à cette même date. Les mois qui ont suivi ont nécessité un investissement complet de toute l'équipe afin de permettre une réorganisation de l'établissement, le maintien en chambre pendant quelques semaines de l'ensemble des résidents, la réorganisation du service de restauration et de soins afin de livrer les repas en plateaux. La communication de la structure a également été bouleversée. Neuf réunions institutionnelles rassemblant tous les professionnels ont été nécessaires d'avril à novembre.

Ce contexte extrême a mis en lumière les forces du système médico-social et sanitaire. L'investissement sans faille de l'équipe a permis de maintenir un bon niveau d'accompagnement des résidents tout au long de l'année. Des professionnels se sont même révélés dans ce contexte de crise.

La solidarité des collectivités publiques, les financements de l'Agence Régionale de Santé, la mise à disposition de professionnels en renfort, le prêt de matériels et les messages nombreux de soutien que nous avons reçu des familles, des écoles et du secteur privé ont permis à l'établissement de traverser cette année si particulière.

C'est aussi un vent de modernité qui a soufflé sur l'établissement en cette année 2020. La modernisation du site internet et de la communication avec les familles à travers la création de « newsletter », la mise en place de nouveaux moyens de communication pour les résidents grâce au prêt ou don de tablettes tant par le Conseil Départemental 86 que par la Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France ont favorisé le lien entre les familles et leurs proches.

L'inscription dans de nouveaux appels à projets à travers la « Démocratie en santé » et « La prévention de la perte d'autonomie », la mise à jour des Projets de vie individualisés dans une version 2.0 et la mise à neuf de l'ensemble de la literie et des fauteuils roulants de l'établissements ont enrichi l'année.

Enfin, dans le contexte du départ de Mme Bélin, Médecin coordonnateur et de la formation de Cadre de santé de Mme Rimbart Infirmière coordinatrice, les Infirmières de l'établissement se sont investies dans des missions de référentes avec brio.

D'autres événements ont émaillé l'année 2020, vous les trouverez, ainsi que ceux que nous venons d'évoquer, dans la suite de ce document. Nous vous en souhaitons une excellente lecture.

La Direction

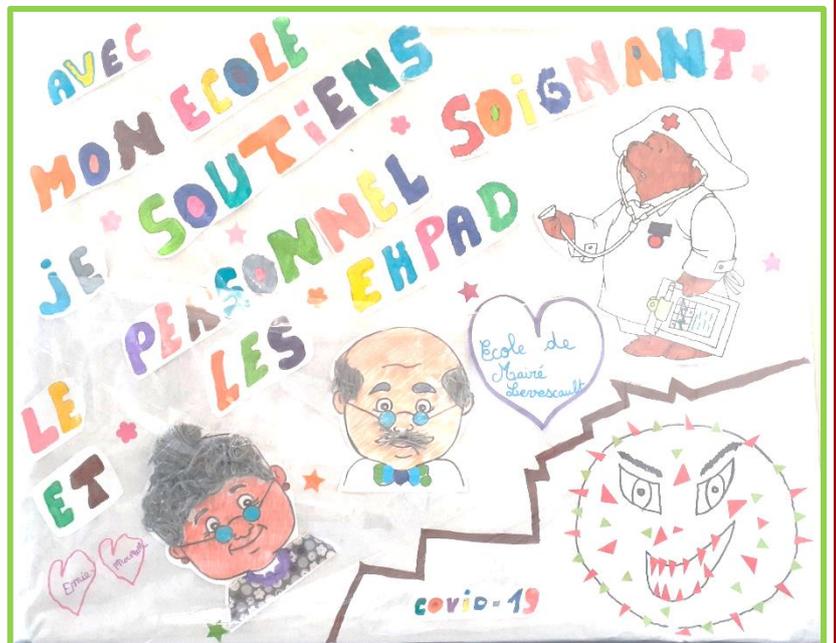


ACTIVITÉS DES RÉSIDENTS
PENDANT LE CONFINEMENT

SOLIDARITÉ DES COMMERCANTS ENVERS LES ÉQUIPES ! *Un grand MERCI !*



UNE RÉORGANISATION DES PRESTATIONS



Des attentions qui font plaisir !



Des équipes sous tous les fronts !



Une année 2020 exceptionnelle...

1. Crise sanitaire SRAS CoV2

Genèse de l'épidémie

La pandémie de Covid-19 est une pandémie d'une maladie infectieuse émergente, la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19), provoquée par le coronavirus SARS-CoV-2. Elle est apparue le 17 novembre 2019 dans la ville de Wuhan, en Chine centrale, puis se propage dans le monde entier.

Le 13 janvier, un premier cas est découvert hors de Chine continentale. Le nombre total de malades hors de la Chine dépasse les 1 500 à la mi-février.

Le 25 février, le nombre de nouveaux cas déclarés quotidiennement hors de Chine est plus élevé que dans ce pays.

Lors de la conférence de presse du samedi 29 février, le Ministre de la santé a annoncé le passage de la France d'une situation épidémique de stade 1 au stade 2. Pour ces deux phases, la stratégie nationale consiste à freiner l'introduction du virus sur le territoire et sa propagation par des mesures d'endiguement afin de retarder la phase épidémique (stade 3). A ce moment, la France compte 285 cas de coronavirus COVID-19 confirmés dont 8 en Nouvelle Aquitaine.

Le 11 mars 2020, l'épidémie de Covid-19 est déclarée pandémie par l'OMS, qui demande des mesures de protection essentielles pour prévenir la saturation des services de soins intensifs.

Gestion de crise au sein de l'établissement - Première phase

18 mars 2020 : CHSCT de l'établissement concernant l'épidémie COVID-19, l'activation du plan Bleu et l'ensemble des mesures de protection des salariés sont abordées.

- Annulation de toutes les consultations reportables des résidents
- Mise en place du confinement total de l'établissement (suppression de toutes les visites des intervenants extérieurs : coiffeurs, kiné, pédicures, animations, sport adapté...)
- Interdiction des visites des familles, (très peu de demandes exceptionnelles)
- Validation et diffusion du protocole en cas de survenue d'un cas de coronavirus ...



*23 MARS 2020 : SYSTEMATISATION DU
PORT DU MASQUE POUR TOUS LES
PROFESSIONNELS*



L'ensemble des mesures de protection dans le cadre de cette crise sanitaire répondant à « *l'analyse des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs de l'établissement ainsi qu'à l'analyse des conditions de travail* », a été abordé sous le format de réunions institutionnelles à destination de l'ensemble des professionnels. L'objectif poursuivi était de répondre instantanément aux problématiques et inquiétudes des professionnels.

Dates des réunions institutionnelles : 10/04 ; 12/04 ; 20/04 ; 11/05 ; 04/06 ; 18/06 ; 4/09 ; 29/10 ; 20/11.



Le 26 juin 2020 : réouverture des portes de l'EHPAD.

Gestion de crise au sein de l'établissement - Deuxième phase

Le 17 septembre 2020, la Direction informe l'ensemble du personnel que sur décision préfectorale, et au regard de l'évolution de l'épidémie de COVID-19, la Vienne venait d'être classée en zone rouge.

28 octobre 2020 : une Réunion institutionnelle rassemblant l'ensemble du personnel a permis la mise en œuvre du Plan Bleu, Plan d'urgence de l'EHPAD.

- Mise à disposition de tenues professionnelles pour assurer un change propre à chaque prise de poste notamment pour les coupures du week-end ;
- L'ARS nous invite à nous faire vacciner contre la grippe. L'établissement dispose des doses suffisantes pour permettre une large vaccination des résidents et des personnels ;
- Réception de nouveaux tests COVID rapides afin d'obtenir un résultat immédiat.

RAPPEL DES PROCÉDURES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

- Circuits de gestion du linge contaminé
- Gestion des déchets
- Respect des gestes barrière
- Règles de bonnes pratiques en matière d'utilisation des gants, sur les procédures d'hygiène et sur l'indispensable utilisation du SHA à chaque acte...

Stratégie vaccinale

29 décembre 2020 : Information des membres du CHSCT :

- éligibilité des personnels à risque de forme grave de Covid-19
- ouverture de l'accès à la vaccination pour les autres personnels



03 décembre 2020 : Conférence de presse du Premier Ministre annonçant la campagne de vaccination nationale contre le Sars-Cov-2.

Une première information a été envoyée à l'ensemble des proches le 9 décembre 2020 par le biais d'une newsletter. Un formulaire de consentement a également été mis en ligne à destination des proches, sans oublier qu'une phase de recueil de consentement auprès des résidents directement est organisée afin de garantir leurs droits, s'agissant en particulier du libre choix de se faire vacciner.

2. Les coopérations de l'EHPAD « Les Capucines » en 2020

La Direction commune avec l'EHPAD « Fondation Brothier » de Limalonges

L'EHPAD « Les Capucines » est en Direction commune avec l'EHPAD « Fondation Brothier » de Limalonges depuis le 1^{er} janvier 2016.

Cette quatrième année de collaboration a permis la réalisation de nouvelles coopérations, et la mutualisation de la fonction support « service blanchisserie ».

Présentation de l'EHPAD « Fondation Brothier »

L'EHPAD de Limalonges accueille 62 résidents dont 2 en Hébergement temporaire et 8 en Unité sécurisée.

L'établissement propose également une prestation d'Accueil de jour pour 6 places depuis



juillet 2018. Dans le cadre de ce service l'EHPAD prend en charge le transport aller et retour du domicile de la personne à l'établissement, le déjeuner et propose des activités adaptées permettant le maintien des facultés cognitives. Cette prestation est proposée aux habitants du Sud Deux-Sèvres comme de la Vienne. Le transport est assuré dans la limite de 20 km autour de la structure.

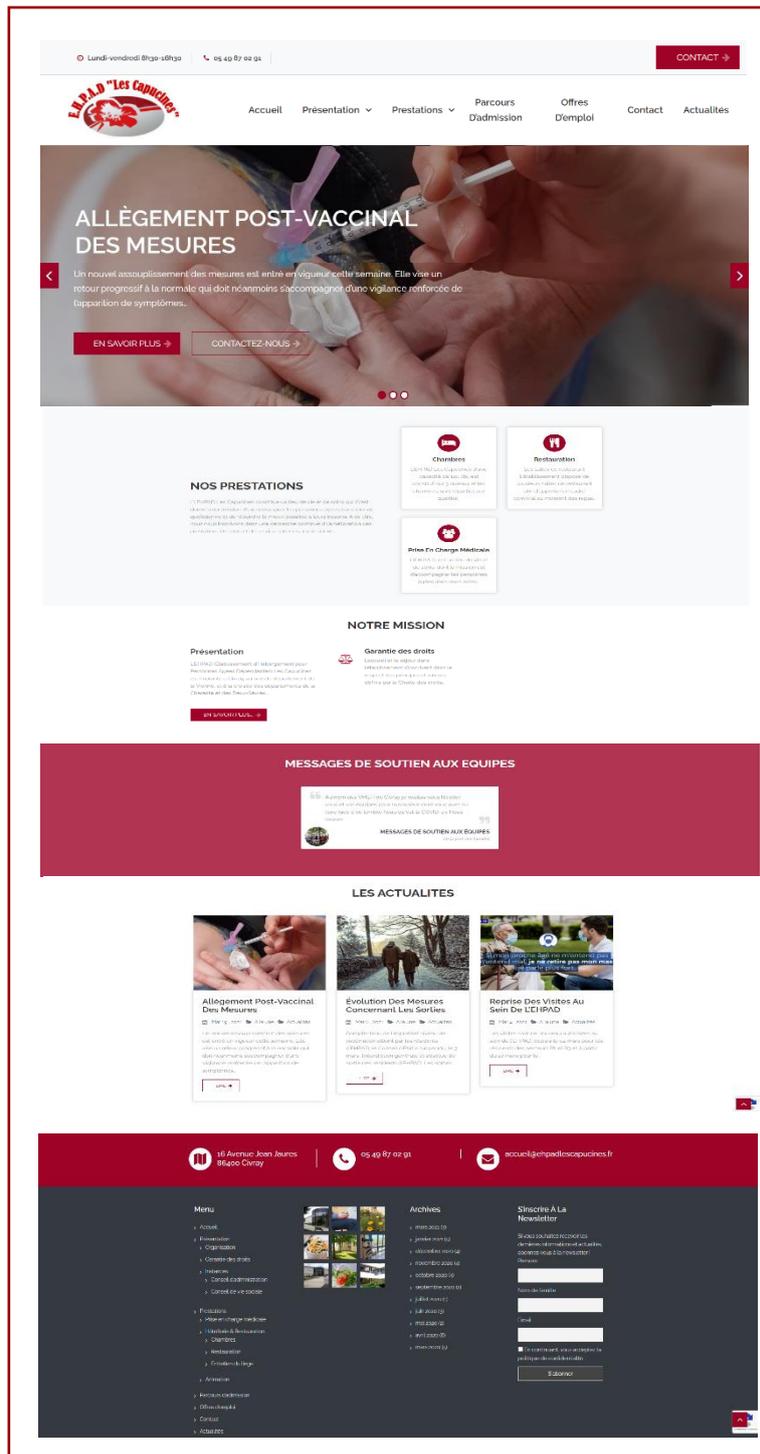
L'équipe de professionnels de l'établissement est composée de 43 ETP. 17 Aides-soignantes et 3 Infirmières assurent les prestations d'accompagnement des résidents.

La Direction commune a permis en 2020 de développer les coopérations entre les établissements, et de mettre en avant une solidarité dans le contexte de gestion de crise sanitaire.

3. Rénovation du site internet – Modernisation de la communication avec les familles

Le 6 mars 2020, le site internet de l’EHPAD (<https://ehpadlescapucines.fr/>) a été entièrement rénové : architecture du site et fonctionnalités.

Le site internet a pour objectif d’apporter l’essentiel des informations concernant l’établissement, les prestations de soins et de services ainsi que les dernières actualités. Il s’agit d’un moyen non négligeable de développement de la communication avec les proches et familles ainsi que les partenaires extérieurs.

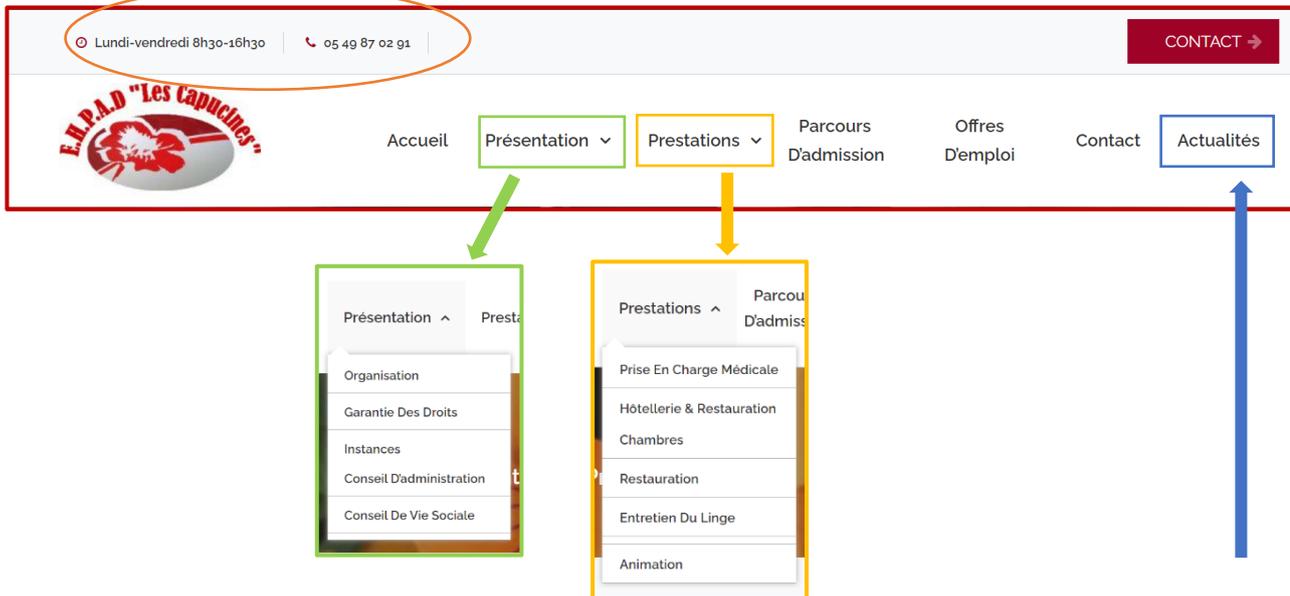


Menu

L'architecture du site a été pensée de manière à faciliter la navigation avec un menu simple et explicite.

Horaires et Coordonnées

Accès à un formulaire de contact



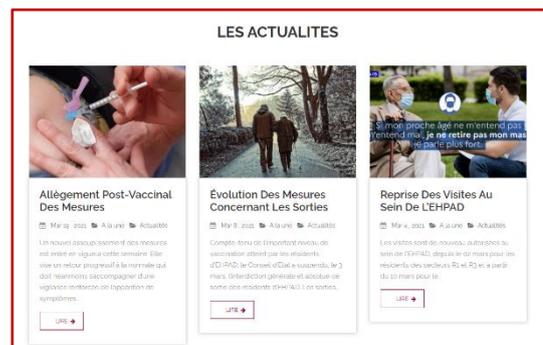
Actualités

Les dernières actualités sont mises en avant afin que les proches puissent en prendre connaissance dès connexion au site internet.



A LA UNE : Défilement des 3 dernières

Récapitulatif à la fin de la page d'accueil



A l'attention des familles : Gardons le contact !

23 mars 2020 capucines



Durant cette période de confinement, l'ensemble des visites des familles au sein de l'EHPAD sont suspendues. Conscients des répercussions de ces mesures, nous vous proposons des solutions afin de conserver le contact avec vos proches. Appels visio SKYPE Vous avez

CONTINUE READING →

Durant la période de confinement, le site internet a été le mode de communication privilégié avec les familles et proches, notamment pour informer des différentes mesures mises en place.

Il a également été vecteur de communication pour les familles envers leurs proches, grâce à la possibilité offerte d'envoyer des courriers en ligne (messages, dessins, photos...). Cette option est toujours active.

Certaines familles ont également adressé des messages de soutien aux équipes en cette période !

Le nouveau site internet a permis également de renforcer la communication grâce à l'envoi de newsletters aux proches et familles, dont les coordonnées sont connues de l'établissement.

(Inscription automatique lors de l'admission d'un(e) résident(e)).

Les retours des familles ont été très positifs concernant ce nouveau mode de communication, qui leur a permis d'être mis au courant rapidement de l'ensemble des mesures mises en place, en particulier, durant la période de gestion de crise (période de confinement, déconfinement, stratégie vaccinale...).

Newsletter du 1^{er} Octobre 2020



La rentrée a sonné !

Après une longue période de confinement, la rentrée a enfin sonné à l'EHPAD Les Capucines !

Organisation des Olympiades, un spectacle entre les murs, élection de nouveaux représentants des familles Retrouvez les dernières actualités de l'établissement !



Bienvenue aux nouvelles représentantes !!

1 octobre 2020

Le Vendredi 25 septembre dernier, ont eu lieu les élections partielles des représentants des personnes accueillies au sein du Conseil de vie sociale. Quatre candidates se sont présentées. Les deux...

[Lire la suite...](#)



Un spectacle entre les murs !

30 septembre 2020

Un après-midi festif qui a su enchanté les résident(e)s !! Au nom de l'ensemble des résidentes et résidents, ainsi que du personnel, nous tenons à remercier vivement Mr Micault, fils...

[Lire la suite...](#)



[Modifier votre abonnement à la newsletter](#) | [Version en ligne](#)

4. Activité de l'établissement

Capacité d'accueil de l'EHPAD

- 120 places d'hébergement permanent,
- Dont 14 places en unité protégée,

42 031 journées en 2020
364 jours d'absence

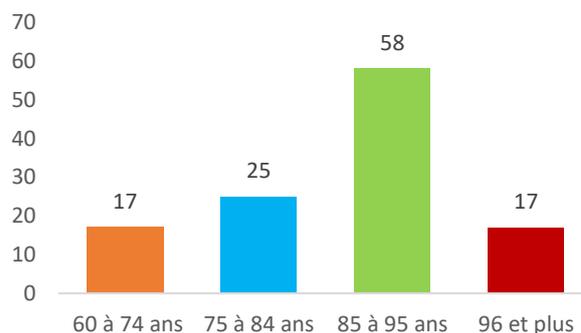
30 personnes bénéficiant de l'aide sociale

Mesures de protection

Tutelle aux biens et à la personne	31
Curatelle	9
Habilitation familiale	1
Sauvegarde de justice	3

Population au 31 décembre 2020

Nombre de résidents présents	117
Taux de présence	97.50 %
Pourcentage d'hommes	36.13 %
Pourcentage de femmes	63.87%
GIR Moyen pondéré	657
Durée moyenne de séjour	1576,03 jours



Répartition des présents par tranche d'âge au 31 décembre 2020

Répartition des personnes selon leur provenance

Nombre de personnes accompagnées dans l'effectif (hors accompagnement ou hébergement temporaire)	117
Nombre de personnes provenant du domicile ou du milieu ordinaire	22
Nombre de personnes provenant d'un établissement de santé	72
Nombre de personnes provenant d'un établissement médico-social	20
Nombre de personnes accompagnées dans l'effectif dont la provenance n'est pas connue	3

Entrées

37 admissions en 2020

Moyenne d'âge à l'entrée : 86.27 ans

Origine des premières admissions

Commune	16
Département	10
Région	9
Non renseigné	2

Répartition des sorties selon les motifs

Nombre de sorties par décès (décès survenus au sein de l'ESMS)	30
Nombre de sorties par décès (décès survenus hors de l'ESMS)	1
Nombre de sorties par hospitalisation (dont décès survenus en milieu hospitalier)	7
Nombre de sorties définitives	38

5. Les projets de 2020

5.1 Amélioration de la prestation de restauration

L'établissement dispose de plusieurs salles de restaurant afin d'apporter un cadre convivial au moment des repas principaux, pouvant également être pris en chambre lorsque l'état de santé du résident l'impose.

Les menus sont établis de manière à être équilibrés. Ils sont élaborés par les cuisiniers sur la base d'un plan alimentaire, prenant également en compte les régimes alimentaires individuels prescrits par ordonnance.

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION

L'établissement s'engage dans une démarche d'amélioration de la restauration afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des résidents.



Commissions Menu

Des commissions « menu » sont mises en place au sein de l'établissement afin de recueillir les avis des résidents, en vue de réfléchir à des axes d'amélioration au niveau de :

- qualité de l'alimentation
- variété des plats
- présentation des plats
- qualité du service

2 Commissions

sur chaque secteur en 2020

PREMIÈRES ACTIONS

- Les menus du vendredi sont désormais élaborés par les résidents
- Un double choix de viennoiseries est proposé le week-end

L'AUBERGE

L'auberge, située au 2ème étage de l'établissement, permet aux résidents d'inviter les personnes de leur choix au déjeuner.

Le prix du repas est fixé par le Conseil d'Administration et communiqué aux intéressés chaque année par voie d'affichage.

Par ailleurs, au vu des restrictions des visites dans les EHPADs, cette auberge a été mise à disposition des résidents, souhaitant partager occasionnellement un repas en groupe restreint !

Un repas en toute convivialité !!!





L'AUBERGE POUR TOUS !

Cher(e)s résident(e)s,

À PARTIR DU LUNDI 5 OCTOBRE

**VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE DÉJEUNER À
L'AUBERGE EN PETITS GROUPES SUR RÉSERVATION.**

POUR RÉSERVER,

IL SUFFIT DE VOUS PRÉSENTER A L'ACCUEIL !

**NOUS PROPOSONS ÉGALEMENT DES REPAS POUR LES
PERSONNES QUI SOUHAITERAIENT FAIRE
CONNAISSANCE AVEC D'AUTRES RÉSIDENT(E)S.
INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE L'ANIMATRICE !**

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020

Du fait du contexte de gestion de crise, le service restauration a dû s'adapter aux mesures mises en place :

- Service en plateau durant la période de confinement
- Adaptation des menus au vu de cette nouvelle organisation

Par ailleurs, **un fort élan de solidarité** s'est manifesté durant cette période : des dons de denrées alimentaires, des prêts de matériels ainsi que du renfort de personnel, de la mairie de Civray et aussi de personnes inscrites sur la plateforme nationale #Renforts-Covid.



18 Mai 2020 : mise en place d'un service mixte : plateaux en chambre et service en salle en groupe restreint

« Merci au Lycée André Theuriet pour les prêts de matériels ainsi que les dons de denrées alimentaires. »

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE EN EHPAD

L'EHPAD Les Capucines a répondu à un appel à projet dans le domaine de la prévention de la perte d'autonomie en EHPAD, avec le **GCSCMS Pays-Mellois – Sud Deux-Sèvres**. Le volet « **Prévention de la dénutrition** » a été sélectionné : 10 EHPADs pourront ainsi, avec l'intervention d'un prestataire extérieur, ReSanté Vous, mener des actions à destination des résidents, professionnels et familles !

PRÉVENTION DE LA DÉNUTRITION (10 EHPADS)

- Redonner du plaisir de manger / boire à partir des envies et des souvenirs de recettes d'antan
- Développer les perceptions sensorielles (goût, odorat, toucher) à travers la création de recettes
- Maintenir / renforcer le lien social à travers la réalisation d'ateliers culinaires partagés (familles – personnel – autres EHPAD)
- Former / accompagner les équipes cuisines à l'élaboration de recettes adaptées (bouchées enrichies ou préhensibles)

5.2 Amélioration de la prestation de blanchisserie

Groupe « Gestion du linge »

Le groupe « gestion du linge » est un groupe pluridisciplinaire intégrant les référents soins ainsi que le service blanchisserie. Les objectifs de ce groupe sont de :

- mettre en lumière les différentes problématiques liées à la gestion du linge :
analyse des dysfonctionnements et difficultés rencontrées
- mener une réflexion commune autour des axes d'amélioration
- communiquer avec les équipes

3 Réunions en 2020

ACTIONS MENÉES EN 2020

PROBLÉMATIQUES SOULEVÉES EN DÉBUT D'ANNÉE 2020

- Respect des protocoles de tri du linge plat et des vêtements professionnels
- Approvisionnement du linge plat dans les secteurs

- **Etat des stocks de linge plat et réapprovisionnement**
- **Délocalisation des stocks de linge plat dans les secteurs afin de garantir des dotations de roulement**
- **Réorganisation des dotations par secteur**
- **Arrêt des comptabilités des dotations quotidiennes**
- **Rappel des protocoles de tri de linge et suivi des événements indésirables**

Cette réorganisation a permis d'améliorer, selon les retours directs des professionnels, la gestion du circuit du linge tant au niveau du personnel de soins (moins de problématiques concernant les dotations) et du personnel de blanchisserie composé de 3 agents (gain de temps). En effet, désormais, les agents de blanchisserie disposent de plusieurs jours pour traiter le linge sale, puisque les dotations de roulement ont été augmentées.

Transfert du traitement linge plat de Limalonges

L'EHPAD Les Capucines a deux projets de réhabilitation du service de blanchisserie et de restauration. La présentation aux tutelles, qui devait initialement avoir lieu en 2020, a été repoussée du fait du contexte de gestion de crise. Néanmoins, une première étape a été réalisée : le transfert du linge plat de Limalonges à Civray.

Ce projet, approuvé au CTE du 28 octobre 2019, a débuté en septembre 2020. Il s'agit d'une prestation de l'EHPAD Les Capucines, qui est donc en charge de la collecte du linge sale, de son traitement et de la livraison du linge propre.

Il a pu être mis en place dans des conditions optimales grâce à la réorganisation interne de la gestion du linge. En effet, le temps optimisé sur le circuit interne permet aux agents de pouvoir s'organiser afin de traiter le linge de Limalonges. Par ailleurs, il est à noter que pour réduire le temps de tri des dotations des deux EHPAD, des coloris différents ont été choisis afin de permettre une identification instantanée, éliminant toute source d'erreur.

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE

- INVESTISSEMENTS à la charge du prestataire : achats du linge plat, du matériel de collecte, de la remorque
- TARIFICATION comprenant le traitement du linge plat et la dotation aux amortissements.

5.3 Développement de la participation des résidents

Établissements et services engagés en démocratie en santé

L'EHPAD Les Capucines a soumis un projet intitulé « Vill'AGE Les Capucines : Agissons Ensemble » ayant pour objectifs de :

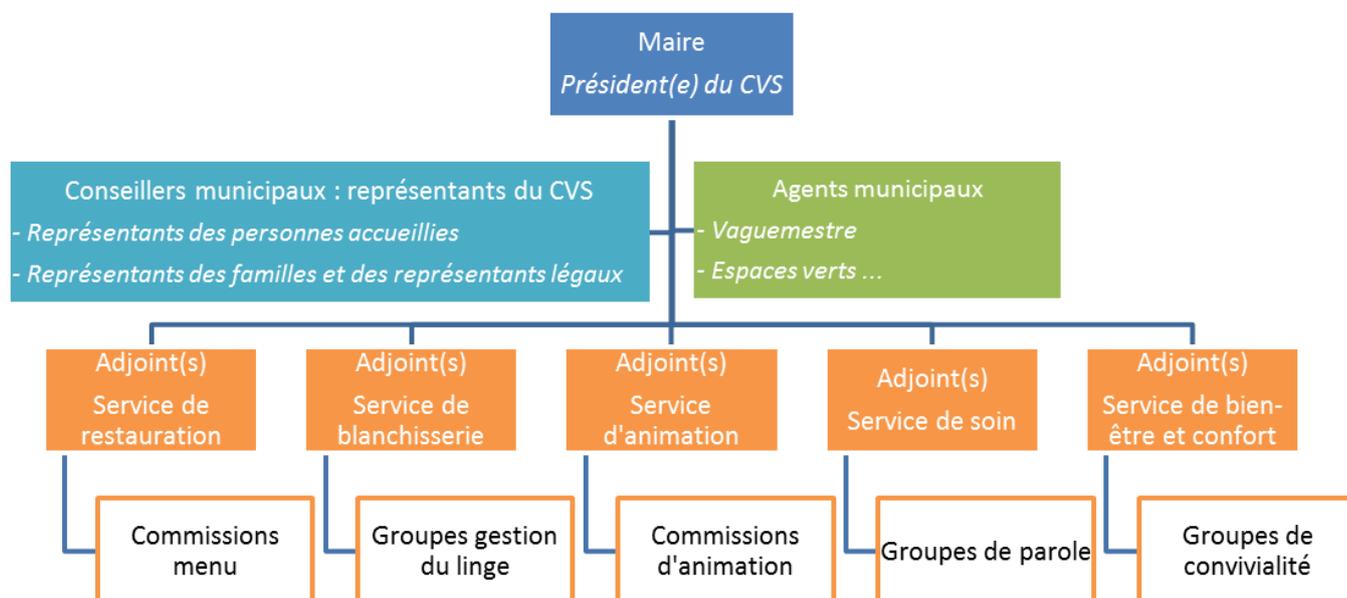
- Renforcer la place du résident au cœur de son projet de vie pour qu'il devienne un acteur à part entière
- Promouvoir l'expression de la volonté des résidents sur l'ensemble des prestations proposées au sein de l'établissement
- Améliorer la qualité des échanges et des pratiques entre professionnels et résidents
- Développer l'autonomie des résidents ainsi que leur pouvoir d'agir individuel et collectif grâce à de nouvelles modalités de mobilisation au sein de l'établissement.

PROCESSUS DE SÉLECTION DU PROJET

- Réponse à l'appel à projet en Août 2020
- Audition à la commission de sélection des dossiers le mercredi 7 octobre (Mme Baron, Animatrice – Mme Mauger, Psychologue – Mme Léocadie, Directrice Adjointe)
- Le 25 novembre 2020, nous avons eu le plaisir d'apprendre que ce projet a été **labellisé « Etablissement promoteur de démocratie en santé »** et bénéficie d'un **soutien financier de 10 000 €**.



LE PROJET VILL'AGE, ASSOCIANT L'ORGANISATION DE L'EHPAD A CELLE D'UNE VILLE, S'INSPIRE DU MODELE D'UN CONSEIL MUNICIPAL



6. Démarche qualité

6.1 Protocole de suivi des événements indésirables graves



En 2019, un nouveau protocole de traitement des événements indésirables graves a été mis en place sur le logiciel Net soins.

Réunion de coordination qui rassemble le Médecin coordonnateur, l'IDEC, l'Ergothérapeute, la Psychologue, la Pharmacienne et la Direction.

137 intervenants qui se sont connectés

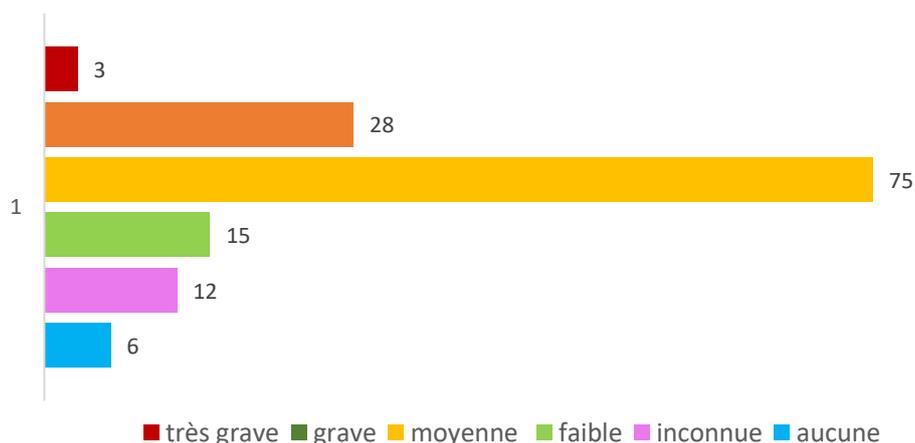
Le suivi de ces événements indésirables est un outil managérial non négligeable car permet de mettre en évidence différentes problématiques. Ces événements sont analysés dans le cadre de la

L'analyse de ces événements permet d'identifier la cause de la survenue du risque, le niveau de gravité, et d'apporter les actions correctives et/ ou préventives nécessaires. Des problématiques organisationnelles peuvent aussi être soulevées, amenant ainsi à penser à des axes de réflexion et d'amélioration.

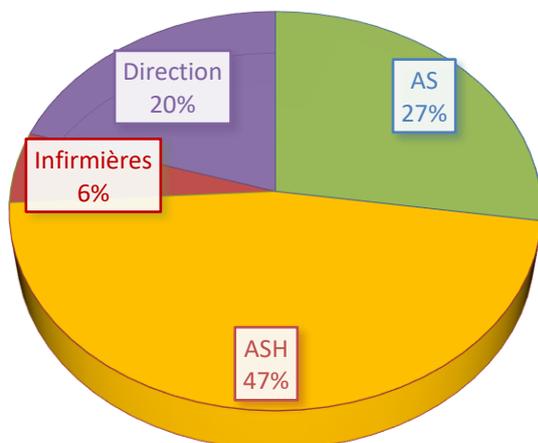
Degré de gravité des événements déclarés

En 2019 : 18 événements indésirables déclarés

En 2020 : 139 événements indésirables déclarés



Fonction du déclarant



AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

En 2020, une forte augmentation des déclarations grâce à l'appropriation de l'outil et de son intérêt.

Ainsi, ces événements ont permis d'apporter des **actions correctives et préventives** dans les différents domaines : service de soin, de blanchisserie, de restauration, technique et d'administration.

6.2 Conclusion du plan de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques et Risques Psychosociaux

Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACT), Mme Ludivine LIENARD, Ergonome et psychologue du travail au sein du cabinet E.T. Ergonomie, a réalisé un diagnostic approfondi de la situation sur le service de soin en 2016.

Ce travail résulte de l'implication des membres du CHSCT, qui s'était réuni comme Comité de Pilotage (COFIL) du projet. En écho, deux groupes de travail, relatifs aux Risques Psycho-Sociaux (RPS) et Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), avaient été constitués. Ils

s'étaient réunis à deux reprises en 2016 afin d'alimenter les constats, les observations et exprimer un avis général des professionnels sur les conditions de travail dans l'établissement.

A l'aune de ce travail, un plan d'actions de prévention des RPS et des TMS a pu être érigé. L'agenda de ce plan d'actions fixe des priorités d'action pour chaque année.

L'année 2017 a constitué le point de départ de cette démarche au long cours. Vous trouverez ci-dessous les actions réalisées depuis 2018.

Suivi de la mise en œuvre des actions de prévention des Risques Psychosociaux

PRIORITE	THEME	SOUS-THEME	ACTION	ETAT DE L'ACTION	INDICATEURS	PRECISIONS
2018	COMMUNICATION					
2018		1. Réorganisation des transmissions par secteurs	Manager la communication intra et interservices (a) et désigner des référents en charge de la coordination des organisations et des pratiques (b)	Réalisé	(a) Réorganisation des secteurs logistiques 2018 b) Réalisé	2018
2018			Instaurer des temps d'analyse et de régulation des pratiques	Réalisé	Transmissions / Réunion IDE / Réunion restauration (JC) / Analyse des pratiques par la psychologue de Santa Monica	
2018			Mettre en place un support de liaison avec la hiérarchie afin de signaler les incidents/dysfonctionnement	Réalisé	Utilisation des FEI	janv-17
2018			Formation IDE/IDEC à la gestion des conflits, au management de la santé au travail et à la conduite de changements + accompagnement terrain	Réalisé		
2018			Formation du personnel à la communication dans le travail	Réalisé	Formation "Communication et travail d'équipe"	11, 12 et 13 Octobre 2017 (3 agents)
2018		2. Engager une réflexion sur les canaux de communication		Réalisé	Régulation services de soins / services logistiques Formalisation des temps d'échange soignants	2018 mise en place de Net Soins
2019	MATERIEL					
2019		1. Acquérir du matériel supplémentaire répondant aux besoins (nombre + variabilité)	Formation pratique à l'utilisation du matériel	Réalisé	Formation à l'utilisation du matériel demandée systématiquement (exemple : lève malade)	2 groupes PRAPS par an
2019			Formation pratique gestes et postures en priorité aux ASH	Réalisé	Plan de formation	3 groupes PRAPS par an
2019		2. Optimisation et opérationnalisation du rôle des référents manutention	Désencombrement des espaces de vie encombrés	Réalisé	Transmissions	
2019		3. Apport en compétences d'un ergothérapeute		Réalisé		
2019	GESTION RH ET GESTION DES CHANGEMENTS					
2019		1. Accompagnement au changement par les IDE/IDEC et avec des retours d'expérience	Envisager une étude ergonomique du poste en amont du reclassement pour parvenir au maintien dans l'emploi	Réalisé	Devis E.T. Ergonomie	Repositionnement d'une IDE sur les fonctions d'IDEC
2019		2. Gestion des ressources humaines		Réalisé	Mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (G.P.M.C.)	
2019	PREVENTION DES RISQUES					
2019		1. Formation pratiques des agents et personnel encadrant de proximité aux TMS et RPS		Réalisé	Plan de formation	2019
2019			Intégrer l'ergonomie de conception en amont des projets de construction/réaménagement	Réalisé	Cahiers des charges fonctionnels E.T. Ergonomie	

Suivi de la mise en œuvre des actions de prévention des Troubles Musculo-squelettiques

PRIORITE	THEME	ACTION D'AMELIORATION	ETAT DE L'ACTION	INDICATEUR	Précisions
2017		Enfile bas	Réalisé	Acquisition	Devis E.T. ERGONOMIE => Etude en cours
2017		Hamac filets	Réalisé	Acquisition	Acquisition en 2018
2018					
2018	Organisation du travail				
2018		Répartition des temps de pause	Réalisé : à respecter	Réalisation des fiches de tâches	déc-16
2018		Modalités de prise en charge des résidents => Organisation du travail en binôme => Quel matériel pour quel résident => Analyse des pratiques	Réalisé en continue	Réunion institutionnelle du 9 Janvier 2017	Réalisé en continu
2018		Limiter les déplacements des fauteuils coquilles non-équipés pour être déplacés	Réalisé en continue	Réunion institutionnelle du 9 Janvier 2017	Réalisé en continu
2018	Formation				
2018		Sensibilisation aux TMS	Réalisé en continue	Groupes de travail 2017 - Formation AFGSU	Suivi du plan d'action par le CHSCT
2018	Mode opératoire				
2018		Stimulations des résidents	Réalisé en continue	En continu	En continu
2018	Achats de gros matériel de transfert				
2018		Guidon de transfert	Réalisé	Acquisition	Acquisition de 6 guidons de transfert en juin 2018 : 2/ secteur
2018		Lève-malade	Réalisé	Acquisition	Acquisition d'un lève-malade en Août 2016 : un par secteur
2018	Achats de petit matériel de transfert				
2018		Coussins anti-escarres	Réalisé	Acquisition	Devis E.T. ERGONOMIE => Etude en cours
2019	Achats de gros matériel de transfert				
2019		Chaise de douche réglable en hauteur	Réalisé	Acquisition	Acquisition de 3 chaises de douche réglables en hauteur "Flexo" en juillet 2018 : 1/ secteur
2020	Organisation du travail				
2020		Réflexion concernant la motorisation des chariots de goûters et petits déjeuners	Réalisé	Rapport qualité / prix insatisfaisant	
2020	Formation				
2020		Formation flash auprès des professionnels	Réalisé	Utilisation adaptée du matériel	Suivi du plan d'action par le CHSCT
2020	Achats de petit matériel de transfert				
2020		Achat de l'ensemble des pièces détachées des fauteuils Hill-Rom	Réalisé	Acquisition et pose des pièces	
2020	Achats de gros matériel de transfert				
2020		Verticalisateur	Réalisé	Acquisition	

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

La formation PRAPS s'adresse principalement aux agents qui ont dans leur activité une part importante de travail physique : manutention de personnes, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail contraignantes prolongées. Ce qui peut nuire à leur santé (lombalgies, affections ou lésions articulaires...) ou entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

OBJECTIF VISÉ

L'agent devient acteur de sa santé et de sa sécurité. Il est capable de proposer de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles sur lesquelles il a possibilité d'agir.

FORMATION CONTINUE

→ L'établissement a systématisé les formations PRAPS pour former l'ensemble des professionnels.

Deux sessions de formation regroupant une douzaine d'agents seront organisées chaque année afin de former l'ensemble des soignants.

6.3 Document Unique d'évaluation des risques professionnels

Le Document unique d'évaluation des risques professionnels, répertorie l'ensemble des risques professionnels (dont les RPS) auxquels sont exposés les agents, afin d'organiser la prévention au sein du programme annuel de prévention.

Au vu du contexte de gestion de crise, de nombreuses mesures ont été mises en place

suivant les recommandations nationales et régionales, afin d'assurer la sécurité des résidents et professionnels.

A ce titre, le document unique d'évaluation des risques professionnels a été mis à jour le 23 novembre 2020 afin d'intégrer les différentes mesures.

Extrait du DUERP

Moyens de protection et prévention durant les temps de pause et de repas

Tâches	Dangers	Description du risque	Moyens de protection / prévention existants				Mesure de prévention / protection		
			Description	satisfaisant	à améliorer	à définir	Technique	Organisationnel	Humain
	Contamination COVID-19	Contagion COVID-19	respect des gestes barrières	X			Masque obligatoire SHA	Distance	
SALLE DE RESTAURATION DU PERSONNEL									
Déjeuner ou en-cas	Contamination COVID-19	Contagion COVID-19 du fait de l'absence de masque	Distanciation sociale Dépistage des professionnels	X			Désinfection systématique du matériel SHA	Distance Mise à disposition d'une autre salle	Limitation du nombre de professionnels à 6
Déjeuner ou en-cas	Contamination COVID-19	Refus du test par un professionnel	Distanciation sociale		X			Interdiction de l'accès à la salle de pause Mise à disposition d'un espace individuel	
ESPACE DE PAUSE EXTERIEUR									
Pause réglementaire	Contamination COVID-19	Contagion COVID-19 du fait de l'absence de masque	Distanciation sociale	X				Distance de 1 m entre les personnes	

7. Accompagnement des résidents

7.1. Création des Projets de Vie Individualisés (PVI)

L'EHPAD Les Capucines a mis en œuvre la démarche de création des PVI conformément à la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Il vient prioritairement renforcer le droit de participation de la personne accueillie (et/ou de son représentant légal) à l'élaboration de son projet d'accompagnement.

Les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM définissent la notion de PVI

- La participation du résident est un droit et pas une obligation
- Un dialogue régulier adapté au rythme de la personne
- Tous les professionnels sont concernés



Article L311-3 CASF : Droit de participation directe de l'utilisateur ou de son représentant légal à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui le concerne.

Livret des objectifs

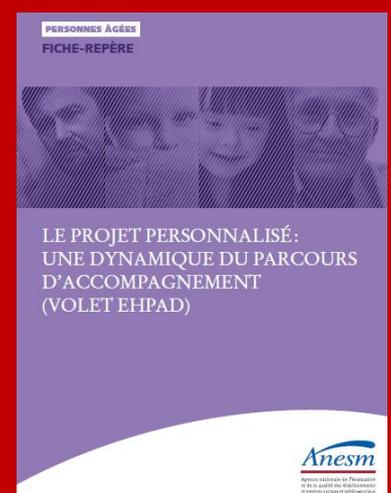
- Respecter les choix de vie, les souhaits et attentes du résident
- Autonomie dans les actes de la vie quotidienne et sécurité du résident
- Proposer une alimentation favorable à la santé
- Assurer le suivi médical et paramédical du résident
- Proposer des animations diversifiées au résident

Procédure de création des PVI

- Les référents des résidents ont été désignés (affichage, Net Soins)
- Edition de la fiche de synthèse administrative, et de la synthèse du recueil du résident, identification des éléments manquants dans le recueil du PVI
- Rencontre entre la référente PVI, le référent AS/AMP et le résident : **recueil de ses attentes**
- Proposition des objectifs du PVI en lien avec la psychologue
- Validation par l'équipe de coordination
- Signature par le résident ou son représentant.

Comment faire participer le résident ?

- Être attentif aux premiers contacts
- Alternier des temps d'échange et de réflexion pour le résident
- Utiliser l'expertise du résident (*il se connaît mieux que vous ne le connaissez !*)
- Recueillir les seules informations nécessaires
- Utiliser l'expertise de l'entourage



7.2. L'Ergothérapeute – Barbara MEUNIER

Mme Barbara MEUNIER Ergothérapeute intervient depuis mai 2019 sur l'EHPAD « Les Capucines » et l'EHPAD « Fondation Brothier » de Limalonges. En janvier 2020 son temps de travail a augmenté. Il est de 40% aux Capucines et de 10 % à l'EHPAD Fondation Brothier.

La principale mission de l'ergothérapeute en 2020

La principale mission de l'ergothérapeute sur 2020 a été l'installation des résidents au fauteuil. Beaucoup d'essais ont été réalisés (parfois plusieurs pour une seule personne afin de trouver ce qui convenait le mieux).

Notamment l'essai pour trois résidents de fauteuils roulants électriques et les essais

d'un fauteuil roulant grand confort personnel (prise en charge sécurité sociale) pour une résidente en collaboration avec le fournisseur Handi Pharm.



Les interventions possibles de l'ergothérapeute en EHPAD peuvent être regroupées autour de quatre thématiques principales :

LE METIER D'ERGOTHEPEUTE

Le but de l'ergothérapie en gériatrie est le maintien des activités de la vie quotidienne et la prévention des complications liées au grand âge.

Gestion du matériel

La gestion du matériel est également toujours un point important des tâches attribuées à l'ergothérapeute :

- o Proposition d'achat d'aides techniques
- o Mise au rebut du matériel défectueux
- o Réparation de certaines pièces détachées
- o Préconisation et essai d'aides techniques auprès des résidents/soignants
- o Inventaire du matériel (chambres, réserves, ...) poursuivi en 2020 mais encore inachevé

Concernant les fauteuils roulants gériatriques Hill Rom, la commande et la réparation d'une première partie des pièces détachées a eu lieu en janvier 2020 en collaboration avec Gabriel Olivet (agent de maintenance).

La seconde partie des pièces détachées a été commandée et reçue au second semestre 2020.

Les réparations ont débuté mais ne sont pas terminées à ce jour.

L'ergothérapeute a également commandé puis remplacé l'ensemble des matelas de l'établissement avec la contribution de Béatrice Jeannot (entretien des locaux) et Lionel Maillouche / Gabriel Olivet (agents techniques) sur sept demi-journées.

Des prises de contacts ont eu lieu cette année avec plusieurs associations pour la récupération du matériel médical non utilisé :

- Association Envie Autonomie (antenne de Azay-le-Brûlé 79) → déambulateur, ancienne baignoire, fauteuils roulants abîmés, etc. ...
- Association Hope (basée à Sauzé-Vaussais 79) → don de nos anciens matelas.

Formation et conseil aux soignants

La formation des soignants a également été poursuivie cette année avec la mise à disposition de fiches techniques, les démonstrations (individuelles ou en groupe) auprès des résidents à la demande des soignants et les formations « flash » organisées après les transmissions sur un secteur à l'initiative de l'ergothérapeute.

Un groupe de travail portant sur les activités des « unités protégées » des deux établissements

Civray-Limalonges a été organisé et mis en œuvre sur le dernier trimestre 2020 en collaboration avec Lucie Mauger (psychologue).

Un début de réaménagement de la salle de transmission de la Chaumière a également été effectué cette année. D'autres évolutions sont à programmer pour 2021 sur ce secteur.

Réorganisation de la fonction blanchisserie

L'ergothérapeute a aussi participé à la réorganisation de la lingerie Limalonges-Civray :

- Nouvelle attribution des réserves sur chacun des deux établissements
- Aide au choix d'une remorque adaptée au transport du linge

- Tri et inventaire du matériel déjà présent mais aussi des besoins (linge de lit, serviettes, gants, rolls, chariots, etc. ...)

La participation aux réunions de coordination et aux transmissions orales des équipes sur les différents secteurs est toujours d'actualité.

Crise sanitaire SRAS CoV-2

Lors du premier confinement (mars-mai 2020), il a été demandé à l'ergothérapeute de prendre le relais pour les séances de kinésithérapie puisque les intervenants extérieurs n'étaient pas autorisés à entrer au sein des EHPAD : marche, massages, etc. ...

Suite à cette période, certaines séances ergothérapeutiques se sont maintenues malgré le

retour des kinés sur l'établissement (massages, marche, essai du vélo, etc...).

En dernier lieu, l'ergothérapeute a porté assistance aux IDE sur quatre journées lors des tests PCR/TROD de grande ampleur aux mois de novembre et décembre 2020.

Etat des lieux des contentions

Une réflexion a également été menée au second semestre 2020 sur les prescriptions de contention (barrières de lit, tablette au fauteuil, ceinture pelvienne, etc...) à introduire dans le logiciel Net'Soins afin d'améliorer les pratiques de soin et la traçabilité. Cette réflexion a inclus :

- La prise de contact avec chaque médecin traitant ayant un ou plusieurs résident(s) concerné(s) par au moins un type de contention au sein de l'EHPAD
- La retranscription des prescriptions sur le logiciel Net'Soins (en attente de la validation de chaque médecin traitant)
- La communication écrite auprès des médecins traitants suite à la retranscription
- La communication écrite à l'attention des IDE pour la poursuite des démarches.

7.3. La Psychologue – Lucie MAUGER

Psychologue au sein de l'établissement « *Les Capucines* » depuis le 25 février 2020. Mon temps de travail était de 40% dans un premier temps puis à partir du 8 septembre 2020, je suis passée à 60% sur la structure. Je suis par ailleurs à hauteur de 20% sur l'EHPAD de Limalonges depuis le 27

février 2020. Mes missions sur ses deux établissements portent sur l'accompagnement des résidents, des familles et des équipes ainsi que sur la création et la mise en place de différents projets institutionnels.



L'accompagnement des résidents

Sur cette année 2020, je suis parvenue à rencontrer 72 résidents différents sur 352 entretiens/observations. Il y a par ailleurs tous les résidents que je rencontre de façon informelle et pour lesquels je ne fais pas toujours de compte rendu.

Je propose aux personnes âgées différents type d'entretiens en fonction des besoins que je repère chez elles. Il peut s'agir **d'accompagnement psychologique** (s'il y a un problème précis à traiter ou lors d'un accompagnement de fin de vie par exemple), d'un **suivi psychologique** (évaluation générale régulière de l'humeur, des troubles cognitifs et du comportement) ou d'un **maintien du lien social** (notamment pour les personnes ayant d'importants troubles cognitifs mais pas seulement). Je propose aussi aux résidents des entretiens **d'évaluations cognitive ou de l'humeur**, en fonction de mes observations. J'utilise en général le MMSE, la GDS et le NPI-ES.

Cette année, nous avons surtout mis un point d'honneur à bien avancer dans **les Projets de Vie** (PVI) des résidents. J'ai pu en rédiger certains avec l'aide de mes collègues soignants, notamment avec l'aide d'Aurélie Bonnet (AS référente sur les PVI). Mon travail a surtout consisté à les remettre à jour et à les faire signer par les résidents ou leurs familles/tutelles. J'ai eu l'occasion notamment d'investir les familles sur ses PVI, en prenant contact par mail ou par téléphone. La crise du covid-19, nous a un peu ralenti dans cette mission. Ils ne sont à ce jour pas encore tous validés et signés, mais la plupart sont faits. Mon rôle en cette nouvelle année sera surtout de finir de les valider et d'investir les équipes. En effet, avec Aurélie Bonnet nous souhaiterions investir (sous les conseils de la direction) une aide-soignante de chaque secteur,

qui pourrait donc être référente des PVI des résidents de son secteur.

J'ai eu l'occasion de plusieurs reprises de proposer un **atelier de type photolangage sur les émotions** pour les résidents de *La Chaumière* (Unité protégée). Dans les maladies de type neurocognitive dégénérative, les émotions sont préservées mais restent plus difficile à analyser et à exprimer pour les personnes. Les émotions sont d'ailleurs très présentes et s'expriment avec beaucoup de force chez ces personnes. L'objectif est alors de travailler sur la reconnaissance des émotions, de pouvoir associer une émotion à une situation vécue et de travailler sur les manières d'exprimer cette émotion avec son comportement. Nous travaillons donc sur l'expression et la reconnaissance des émotions, afin de faciliter au mieux leur accompagnement.

Avec Corinne Barron (l'animatrice), nous avons mis en place différents **groupes de parole**. Il s'agit de 3 groupes de 10 personnes, ce qui concerne donc 30 résidents. Nous mettons en place 3 groupes par mois. Cela permet aux résidents d'avoir un espace d'échange et de décharge concernant les difficultés liées à leur accompagnement ou aux mesures prises durant la crise COVID. Ce sont les deux sujets qui ont été le plus abordés cette année, mais nous avons pu échanger sur plein de thèmes différents (leurs métiers, des souvenirs communs, l'école avant, l'évolution de la société et des mœurs...). Cela semble être un moment très convivial pour tout le monde et qui leur permet surtout de maintenir le lien social.

J'accompagne aussi parfois des résidents de l'unité sur les **animations de l'établissement**. En lien avec les projets de vie de certains résidents j'ai pu leur proposer de participer à des activités de la vie quotidienne (épluchage de légumes et pliage du linge) ou de participer à des spectacles/concert. Pour rester dans les objectifs du Projet de vie, avec ma collègue Barbara Meunier (ergothérapeute), nous proposons régulièrement à un M. d'aller voir sa femme à La Chaumière. L'objectif étant de lui apprendre à y aller par lui-même petit à petit, afin qu'il puisse aller voir quand il en a envie, sans avoir besoin de nous attendre.

Il peut m'arriver aussi d'accompagner Corinne Barron (l'animatrice), sur différentes **animations** ou **sorties** (Olympiades, spectacle musical, sorties courses, ...). Cela me permet de créer du lien avec les résidents et de nous rencontrer dans d'autres

situations que celle du soin (psychologique). C'est très enrichissant pour moi, j'apprécie beaucoup ces moments de partage avec les résidents.

Certains résidents passent par moi pour avoir contact avec leurs **tutelles**, que j'ai donc régulièrement au téléphone ou par mail. J'ai donc pu assister à plusieurs reprises à des entretiens entre le résident et sa tutelle. Cela semble rassurer la personne et me permet par la suite de redonner les informations présentées ce jour-là au résident concerné.

Pour finir, sur la fin de l'année 2020 et le début de l'année 2021, j'ai passé plusieurs jours à recueillir les consentements pour la vaccination contre la covid-19. J'ai pu informer les résidents et les familles/tutelles, tout en leur laissant libre choix de décider.

L'accompagnement des familles

Cette année, j'ai eu l'occasion de **rencontrer** différentes familles, que ce soit en face à face, par téléphone ou par mail. Je pense pour la plupart qu'ils ont bien pris connaissances de mes fonctions et de ma disponibilité et ce grâce à mes sollicitations pour les PVI et la vaccination. J'ai eu contact avec 19 familles différentes sur 28 rencontres (ces chiffres ne comprennent pas toutes les familles contactées pour les PVI et la vaccination).

En général lors de mes rencontres avec les familles, nous échangeons sur l'accompagnement de leur proche. La culpabilité, la tristesse, l'impuissance, l'incompréhension des troubles de la personne, les difficultés avec

l'équipe sont les sujets qui reviennent le plus souvent dans nos échanges. Mon rôle est d'informer sur les objectifs d'accompagnement, mais surtout d'apporter un espace de décharge, une écoute active et une réassurance importante. Je fais aussi le lien avec l'équipe afin d'améliorer l'accompagnement du résident.

J'ai cette année surtout contacter les familles afin de leurs **présenter le Projet de vie** et d'échanger avec eux sur leurs souhaits pour leurs proches. Cela m'a permis de faire connaissance avec eux, de leur montrer notre implication quant au bien-être des personnes accompagnées et de pouvoir entendre leurs difficultés et leurs demandes.

Je participe à l'intégralité des **réunions de transmissions**. Cela me permet d'avoir les dernières informations sur les résidents et de pouvoir questionner l'équipe sur l'accompagnement de certains, en fonction des besoins. C'est aussi pendant ces moments-là qu'on échange autour des différents projets futurs pour un résident ou pour l'ensemble de l'établissement.

Je suis aussi présente aux **réunions de coordination** et aux **réunions institutionnelles**. Même si leurs fréquences et leurs contenus se sont essentiellement portés sur la crise sanitaire covid-19.

Je **rencontre l'équipe** quotidiennement de façon informelle (IDEC, IDE, Animatrice, AS, ASH, ...), afin d'échanger sur des résidents et leur famille ou bien sur des difficultés d'équipe. Elles me font part de certains troubles du comportement ou modification de la thymie, afin que je puisse leur donner des conseils ou intervenir auprès des personnes concernées. Nous échangeons aussi beaucoup autour de différents projets.

J'apporte aussi régulièrement mon **soutien aux membres de l'équipe** de façon individuelle, en fonction des difficultés rencontrées et des besoins. J'ai pu rencontrer certaines soignantes dans mon bureau ou en échangeant par mail. J'essaie d'apporter une certaine discrétion, le reste de l'équipe n'ayant pas besoin de savoir qui ressent le besoin d'échanger avec moi. En général, je les sollicite à la vue de mes observations, mais il arrive qu'elles m'interpellent d'elles-mêmes. Cela m'a permis de renforcer mes liens avec certains membres de l'équipe et de pouvoir travailler dans une meilleure collaboration par la suite.

Les projets institutionnels

J'ai au cours de cette année 2020 eu l'occasion de participer à plusieurs **conseils d'administration** (CA) en tant que représentante de l'équipe thérapeutique, ainsi qu'à différents **conseils de la vie sociale** (CVS).

En partenariat avec Barbara Meunier (l'ergothérapeute), nous avons monté un **groupe de travail** sur les animations en **unité protégée**, en réponse à un besoin important d'activités pour les résidents. Ce groupe concerne l'équipe de l'unité de Civray mais aussi celle de Limalonges et fait participer les animatrices des deux établissements. L'objectif de ces groupes étant de se retrouver tous ensemble afin de travailler sur des fiches d'activités. Nous avons ensemble élaboré cette fiche, ainsi qu'une liste d'activités possibles à faire en unité protégée. Actuellement nous sommes en train de remplir ses fiches avec les objectifs et le déroulement de chaque activité. Nous nous sommes retrouvés sur 3 temps pour l'instant. Par la suite, l'unité de *La Chaumière* et l'unité *du Tilleul*, disposeront d'un classeur avec chaque fiche d'activité et des boîtes à outils prêtent à l'emploi. Cela leur permettra de

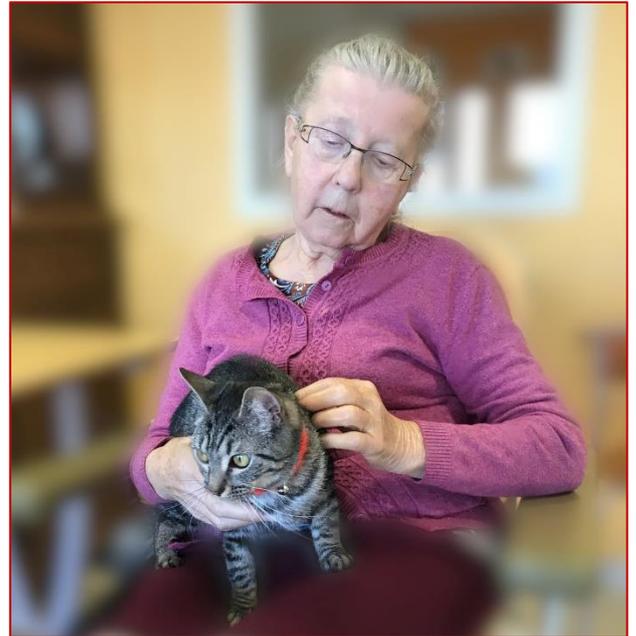
rapidement pouvoir mettre une activité en place en ayant l'idée, le guide et les outils nécessaires.



L'accent a été mis cette année sur un **projet de médiation animale** au sein de l'unité de vie protégée. De nouveau en collaboration avec Barbara Meunier (ergothérapeute), nous avons pu proposer à l'équipe le projet d'adopter un chat pour intégrer La Chaumière. Les bénéfices de la médiation animale étant multiples, tant pour les

résidents, les familles que pour l'équipe. En effet, la médiation animale a de nombreuses vertus auprès des personnes âgées, ainsi qu'auprès des familles et de l'équipe. Notamment elle permet la **réduction du stress et l'apaisement**. Elle favorise la stimulation de la motricité au travers des caresses et des soins apportés à l'animal (le nourrir, le brosser, etc.). **Le fait de prendre soin d'un animal permet de passer du statut de « soigné » à celui de « soignant » et améliore alors l'estime de soi**. Agissant comme médiateur, le chat facilite l'entrée en contact avec autrui et permet donc le maintien du lien social. Il peut aussi être un vecteur de communication entre le résident et ses proches, quand la communication se montre parfois difficile. Il offre également la possibilité aux résidents de s'investir dans une

tâche et de retrouver un sentiment d'utilité, essentiel pour le bien-être.



Ce projet a connu différents bouleversements avant la réussite de sa mise en place. Les résidents semblent ravis, bénéficiant des bienfaits de la médiation animale et l'équipe dans son ensemble y voit beaucoup de bénéfices.

Mes missions pour la suite

Par la suite, je poursuivrai bien évidemment l'accompagnement des résidents, des familles et des équipes, de la même manière que décrit précédemment.

Avec Barbara Meunier, nous continuons nos **groupes de travail** sur les unités. Nous avons bien avancé mais l'objectif n'est pas encore atteint.

Je continuerai la réalisation des **Projets de vie Individualisés** (PVI) ainsi que leurs mises à jour. Nous aimerions avec l'aide-soignante référente des PVI (Aurélie Bonnet), former une aide-soignante par secteur, qui s'occuperait des PVI des résidents. A voir par la suite comment mettre cela en place.

En lien avec l'idée de médiation animale, il m'est possible de venir avec une petite chienne nommée Calie afin de faire de la « **relation animale** », n'étant pas encore formée à la médiation animale (souhait pour la suite). Il s'agit d'un cavalier King Charles idéal pour ce type de relation. L'idée étant de venir avec elle sur une journée, afin que les résidents profitent de sa compagnie. Il est avant tout important de voir au niveau des assurances, ce qui est nécessaire pour sa venue et s'il n'y a pas de contre-indications du fait du covid.

8. Les temps forts de l'animation

Janvier

SPECTACLES DE DÉBUT D'ANNÉE

Les anniversaires du trimestre



LES SCOUTS AUX CAPUCINES

Février

LES RÉSIDENTS EN SUPPORTERS !!!

Championnat de tir à la carabine à Niort
(participation d'un enfant d'un agent)



LA CHANDELEUR !!!



THÉ DANSANT



Mars

LE LOTO !!!



Au vu de la mise en place de mesures de protection contre le virus, les activités collectives ont été par la suite suspendues. Cependant, le service animation a proposé des alternatives aux résidents afin de leur apporter quelques distractions durant cette période difficile !



A L'attention Des Familles : Gardons Le Contact !

Durant cette période de confinement, l'ensemble des visites des familles au sein de l'EHPAD sont suspendues. Conscients des répercussions de ces mesures, nous vous proposons des solutions afin de conserver le contact avec vos proches.

Article publié en ligne le 23 mars 2020

APPELS VISIO SKYPE
COURRIERS PAR MAIL
MESSAGES AUX ÉQUIPES

Avril

LES TABLETTES S'INVITENT A L'EHPAD



Le Conseil Départemental 86 ainsi que La Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France en partenariat avec la Fondation Boulanger (financée par Boulanger France et Electro Dépôt spécialistes des équipements de la maison en électroménager), ont offert à l'établissement des tablettes numériques afin de recréer le lien entre les résidents et leurs familles.

Reprise des activités collectives, sous de nouvelles modalités !



Maï



L'ère numérique : tout le monde se prend au jeu !

« Bien que l'ère numérique ne résonnait pas dans les têtes de l'ensemble des résidents, ces derniers commencent à réellement y prendre goût ! Entre accroissement des demandes de visio-conférences avec les proches, et découvertes des jeux numériques, les sourires ne font que rayonner au sein de l'EHPAD ! »

Article publié en ligne le 19 mai 2020

JEUX SUR LES TABLETTES !

Juin

PLAN PROGRESSIF DE RETOUR A LA NORMALE

L'EHPAD a pu rouvrir ses portes aux proches et familles, pouvant rendre visite aux résidents sans prise de rendez-vous ! *Et reprise ou découverte de certaines activités ...*

COURS D'ACCORDÉON ...



REPRISE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE



Un retour à la vie normale qu'attendaient impatiemment les résidents ...

Juillet

RÉOUVERTURE COMPLÈTE DES PORTES ET REPRIS DES ACTIVITÉS

Cette réouverture complète a permis de reprendre l'ensemble des activités collectives, tout en s'assurant des respects des gestes barrières.

SORTIE A COMPORTÉ AVEC L'EHPAD DE LIMALONGES

Une sortie qui a fait du bien !



Août

Profitions du soleil !



POURSUITE DES ACTIVITÉS AU SEIN DE L'EHPAD !



Activité : pliage du linge

Activité manuelle et artistique



Gardons le contact avec les proches !

OLYMPIADES CIVRAY - LIMALONGES



Comme chaque année, des Olympiades sont organisées à l'EHPAD de Civray. Une occasion pour les résidentes et résidents de s'adonner à des activités dans la bonne humeur, et avec des gains la clé !!

En 2020, elles ont eu lieu le 10 septembre. Un groupe de l'EHPAD Fondation Brothier de Limalonges a également été accueilli afin de profiter de ce beau moment, et un « match retour » a été organisé le 6 octobre.

**UN MOMENT DE
CONVIVIALITÉ
TANT ATTENDU
PAR LES
RÉSIDENTS !**



*Un après-midi festif qui a su
enchanter les résident(e)s !!
Au nom de l'ensemble des
résidentes et résidents, ainsi que du
personnel, nous tenons à remercier
vivement Mr Micault, fils d'une
résidente, d'avoir offert avec son
collègue, un spectacle pour le plus
grand plaisir de tous !
29 septembre 2020*



UN SPECTACLE ENTRE LES MURS !



ÉLECTION PARTIELLE DES REPRÉSENTANTS DES RÉSIDENTS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE



Bienvenue aux nouvelles représentantes !!

Le Vendredi 25 septembre dernier, ont eu lieu les élections partielles des représentants des personnes accueillies au sein du Conseil de vie sociale.

Quatre candidates se sont présentées. Les deux personnes avec le plus grand nombre de voix ont été élues représentantes titulaires, et les deux suivantes représentantes suppléantes.

LES PONEYS S'INVITENT A L'EHPAD !



PRÉPARATIFS DES FÊTES DE NOËL



Fabrication des calendriers de l'avent





Un grand merci aux personnes anonymes qui ont tenu à adresser des cartes de Noël aux résidents !

Nous tenons à remercier tout particulièrement les élèves de 1ère ASSP du Lycée des Terres Rouges de la classe de Mme Veillon Sandra, ainsi qu'une famille anonyme : Anne et ses trois enfants, dont Clémence et Appoline pour leurs nombreuses cartes adressées aux résidents et professionnels !



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE !



Le père Noël est passé à Cuvray !



9. L'administration de l'établissement

Le bilan social récapitule en un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'établissement dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée et des trois années précédentes.

Il comporte des informations sur l'emploi, les rémunérations et charges accessoires, les conditions de santé et de sécurité, les autres

conditions de travail, la formation, les relations professionnelles ainsi que sur les conditions de vie des salariés.

Même en l'absence de caractère obligatoire, l'EHPAD « Les Capucines » s'est inscrit dans une démarche de recensement et d'analyse de ces données sociales.

La présente synthèse couvre les données des années 2017, 2018, 2019 et 2020.

A. Effectif

Effectif au 31 décembre

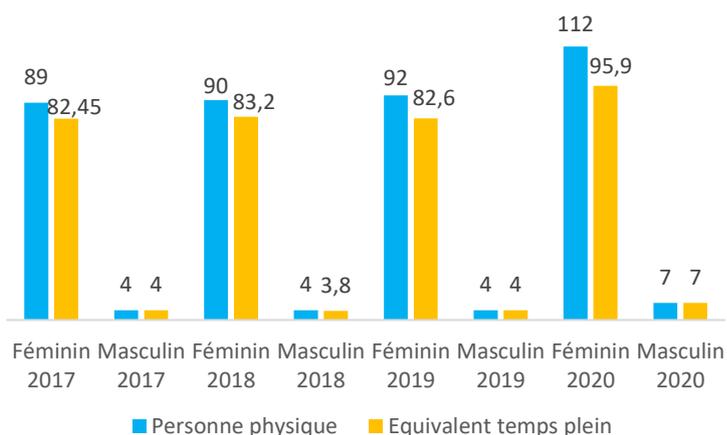
	Personne physique	Equivalent temps plein
-		
Féminin 2017	89	82,45
Masculin 2017	4	4
Féminin 2018	90	83,2
Masculin 2018	4	3,8
Féminin 2019	92	82,6
Masculin 2019	4	4
Féminin 2020	112	95,9
Masculin 2020	7	7
Total 2020	119	102,9

CA = contrat aidé

dont 3 CA

Dont 2,20 ETP

Effectifs au 31 décembre



Répartition des effectifs par tranche d'âge

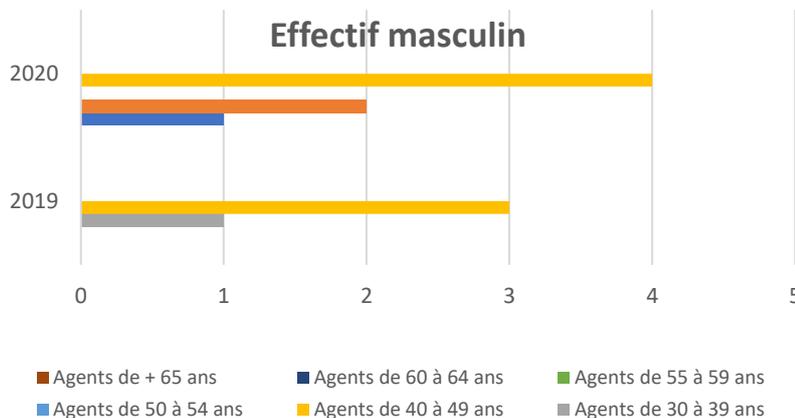
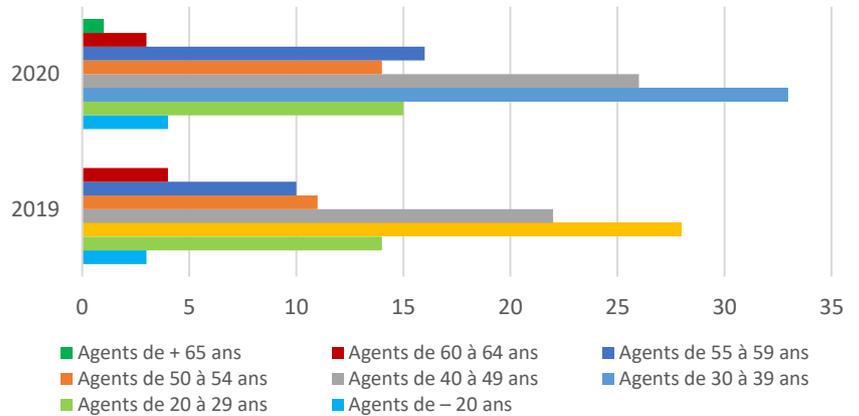
Age moyen de l'effectif total : 39.89 ans

Féminin : 40.63 ans

Masculin : 39.14 ans

Effectif féminin	2019	2020
Agents de – 20 ans	3	4
Agents de 20 à 29 ans	14	15
Agents de 30 à 39 ans	28	33
Agents de 40 à 49 ans	22	26
Agents de 50 à 54 ans	11	14
Agents de 55 à 59 ans	10	16
Agents de 60 à 64 ans	4	3
Agents de + 65 ans	0	1

Effectif féminin



Effectif masculin	2019	2020
Agents de – 20 ans	0	1
Agents de 20 à 29 ans	0	2
Agents de 30 à 39 ans	1	0
Agents de 40 à 49 ans	3	4
Agents de 50 à 54 ans	0	0
Agents de 55 à 59 ans	0	0
Agents de 60 à 64 ans	0	0
Agents de + 65 ans	0	0

Effectifs des agents à temps partiel

Grades	2017	2018	2019	2020
AS/AMP à 80%	7	7	6	4
AS/AMP à 50 %	1	0	1	1
ASHQ à 80%	1	5	5	3
IDE à 80 %	1	1	1	0
IDE à 70 %	0	0	1	2
IDE à 50 %				1
Agent Maitrise 80 %	0	0	1	1
Adj Adm. 80 %	0	0	1	1
Adj des Cadres 80%	0	0	1	1

Grades	2017	2018	2019	2020
AS/AMP à 80%	7	7	6	4
AS/AMP à 50 %	1	0	1	1
ASHQ à 80%	1	5	5	3

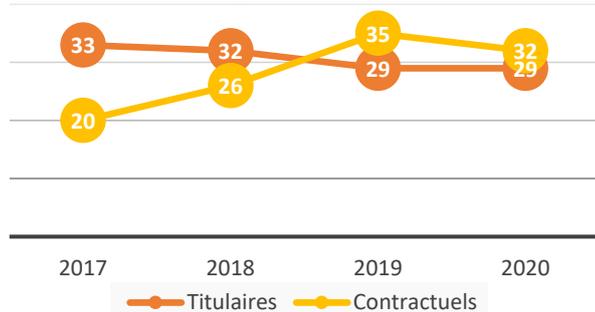
IDE à 80 %	1	1	1	0
IDE à 70 %	0	0	1	2
IDE à 50 %				1
Agent Maitrise 80 %	0	0	1	1
Adj Adm. 80 %	0	0	1	1
Adj des Cadres 80%	0	0	1	1
Total	10	13	17	14

B. Evolution de l'absentéisme par motif

Nombre de jours calendaires d'absence des effectifs (hors formation)

Arrêt	2018	2019	2020
Maladie ordinaire de courte durée < 6 jours	196	132	119
Maladie ordinaire moyenne durée > 6 jours < 6 mois	1 429	2 346	2698
Maladie ordinaire moyenne durée > 6 mois	444	76	206
Maladie de longue durée > 6 mois	776	365	540
Maternité	286	307	732
AT – MP	89	395	462
Congé spéciaux	58	30	22
Total	3278	3651	4779

Nombre d'agents en arrêt maladie



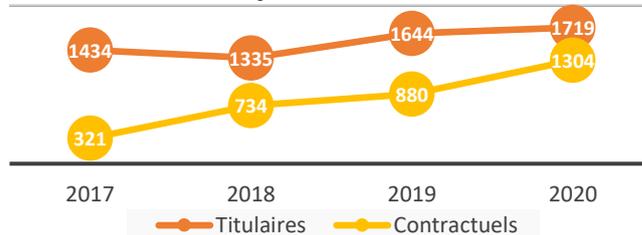
Nombre d'agents en maladie

Statut	2017	2018	2019	2020
Titulaires	33	32	29	29
Contractuels	20	26	35	32

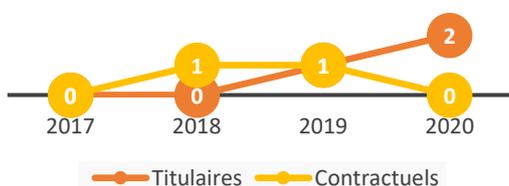
Nombre de jours de maladie ordinaire

Statut	2017	2018	2019	2020
Titulaires	1434	1335	1644	1719
Contractuels	321	734	880	1304
Total	1755	2069	2524	3023

Nombre de jours d'arrêt maladie



Nombre d'agents TPT



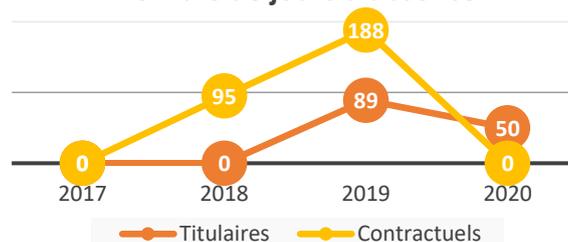
Nombre d'agents – Temps partiel Thérapeutique

Statut	2017	2018	2019	2020
Titulaires	0	0	1	2
Contractuels	0	1	1	0
Total	0	1	2	2

Nombre de jours d'absence Temps partiel thérapeutique

Jours d'absence TPT				
Statut	2017	2018	2019	2020
Titulaires	0	0	89	50
Contractuels	0	95	188	0

Nombre de jours d'absence



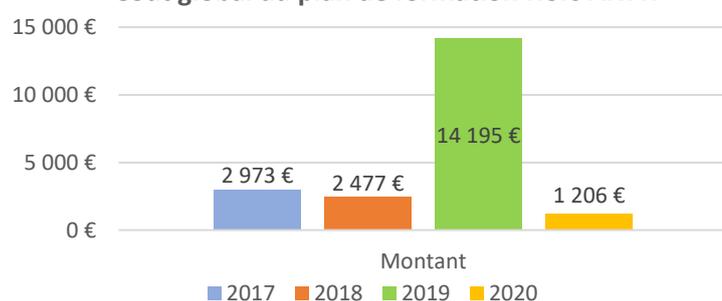
C. Formation

Plan de formation – ANFH

Statut	2017	2018	2019	2020
Nb d'agents	113	147	135	81
Nb de jours	254	440	395	332

-	2017	2018	2019	2020
Montant	2 973 €	2 477 €	14 195 €	1 206 €

Coût global du plan de formation Hors ANFH



Plan de formation – hors ANFH

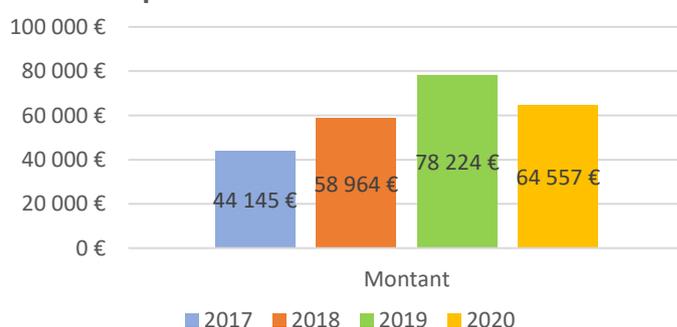
Coût global (frais d'enseignement + frais de déplacement + frais de traitement)

Dépense pour la formations continue

Coût global (frais d'enseignement + frais de déplacement + frais de traitement)

-	2017	2018	2019	2020
Montant	44 145 €	58 964 €	78 224 €	64 557 €

Dépense de la formation continue



Formations communes avec l'EHPAD « Fondation Brothier » de Limalonges :

- Prap2S 6 jours (2 semaines de 3 jrs)
- Recyclage AFGSU 2 (1 jour x 3 agents)

CONTEXTE DE GESTION DE CRISE
De nombreuses sessions de formation prévues en 2020 ont été annulées du fait des périodes de confinement et des restrictions d'accès aux EHPADs.

10. Tableau de bord ANAP 2019

L'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) propose aux établissements et services médico-sociaux, en lien avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), un outil de pilotage appelé « Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social ».

Le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social présente de manière synthétique, sous la forme de tableaux ou de graphiques, un ensemble d'indicateurs pertinents renseignés annuellement par les établissements et services médico-sociaux. Commun aux champs personnes âgées et personnes handicapées, enfants et adultes, ce tableau de bord couvre quatre dimensions.

Les prestations de soins et d'accompagnement : par exemple, le profil des personnes accompagnées (adultes/enfants, degré d'autonomie, déficiences observées), leur provenance et leur orientation (domicile ou un autre établissement), le taux d'hospitalisation...

Les ressources humaines et matérielles (pyramide des âges du personnel, taux d'absentéisme par motif...)

Les finances (répartition des dépenses, taux d'utilisation des dotations, degré taux de vétusté des constructions...).

Les objectifs (état d'avancement de la démarche d'évaluation, état des lieux du système d'information...).

Ce dispositif constitue un véritable outil de pilotage pour la structure, mais également un support partagé d'échanges entre le service, son organisme gestionnaire et ses partenaires (agences régionales de santé, conseils départementaux).

Il permet par ailleurs aux établissements et services médico-sociaux de se situer par rapport aux autres.

Les données qui vont suivre constituent une comparaison sur l'année 2018/2019 de l'établissement aux autres structures similaires tantôt sur le département de la Vienne, tantôt sur la région Nouvelle Aquitaine, tantôt au niveau national en fonction des critères retenus.

Identification de l'ESMS

q8 Option tarifaire- comparaison régionale

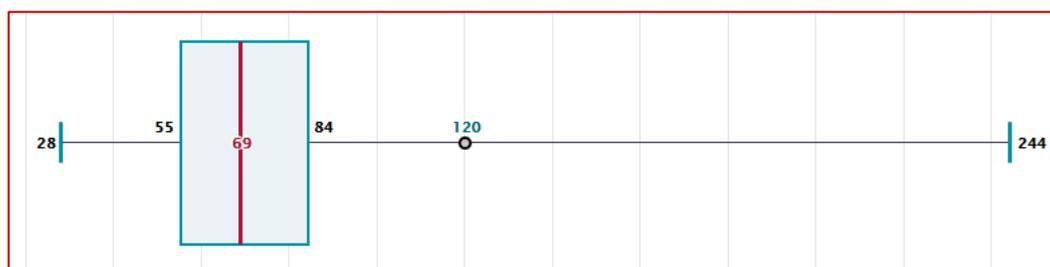
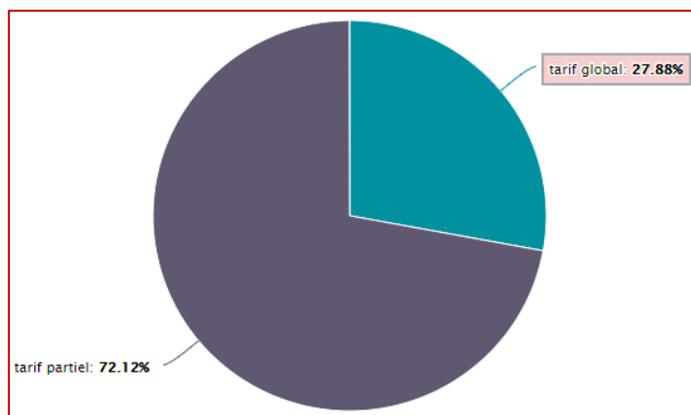
L'EHPAD Les Capucines est en tarif global comme 27.88 % des EHPAD de la région Nouvelle-Aquitaine contre 23.1 % en 2018.

Soins et accompagnement

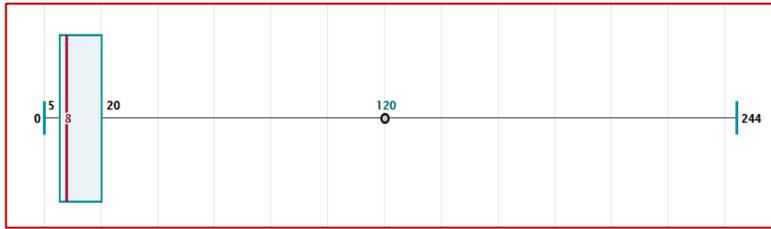
q24 Nombre de lits et places autorisés au 31/12/N-1 (permanent) – comparaison départementale

Le nombre de places d'hébergement permanent s'élève à 120.

La moyenne départementale est de 69 places en 2019 contre 70 en 2018.



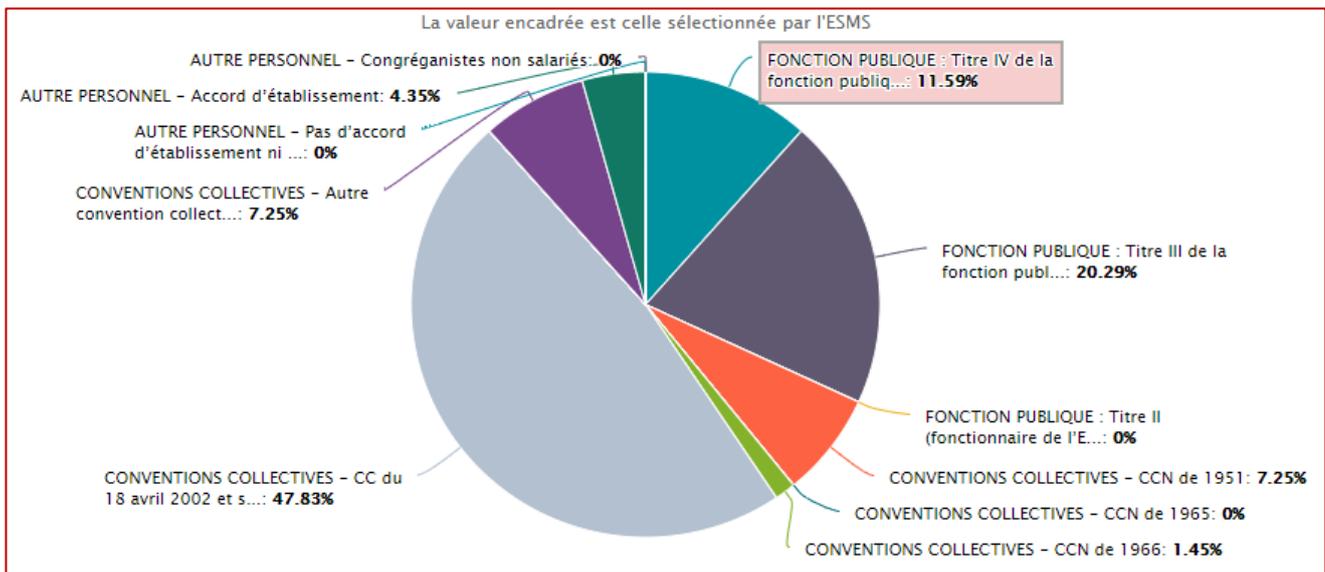
q32. Nombre de places habilitées à l'aide sociale départementale à l'hébergement – comparaison départementale



Toutes les places de l'EHPAD sont habilitées à l'Aide sociale, contrairement aux autres établissements.
La moyenne départementale est de 8 places en 2019 comme en 2018.

Ressources humaines

q69. Fonction publique/ convention collective- comparaison départementale :



L'établissement relève de la Fonction Publique Hospitalière et donc du Titre IV comme 11.59 % des structures du département en 2019 contre 12.86 % en 2018.

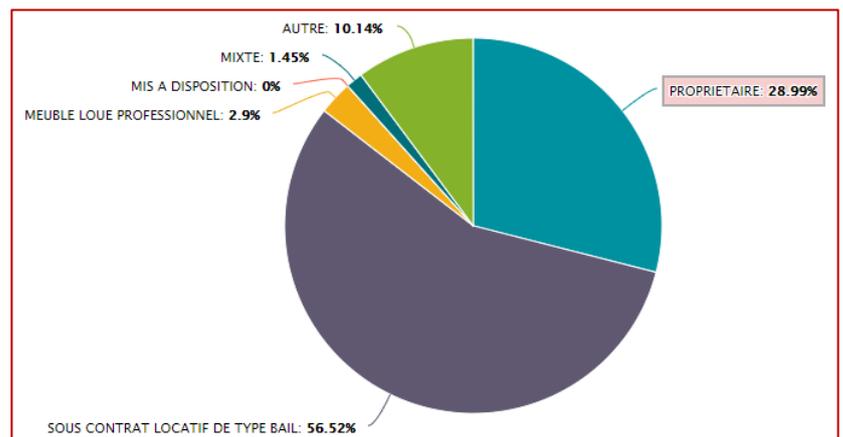
Ressources matérielles

q797. Nature du droit d'occupation des bâtiments à partir de 2015

L'EHPAD est propriétaire de ses murs comme 28.99 % des structures en 2019 contre 30 % en 2018.

q85. Superficie des locaux en m² – comparaison départementale

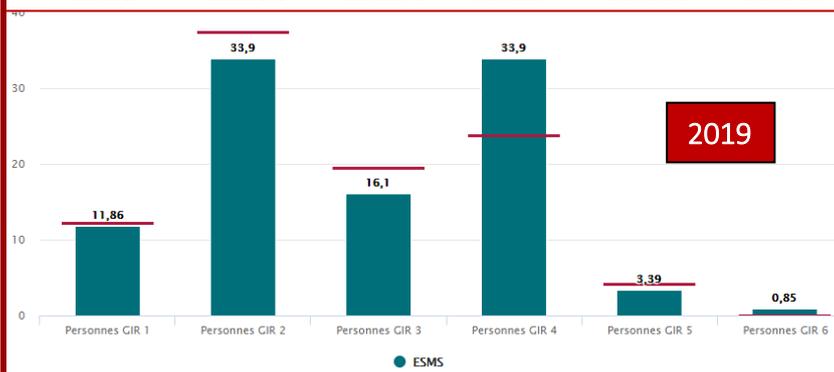
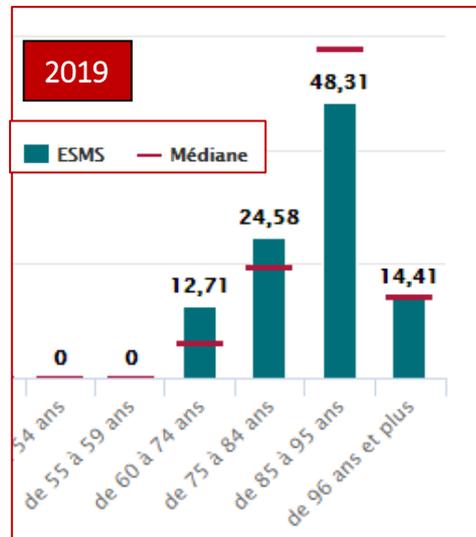
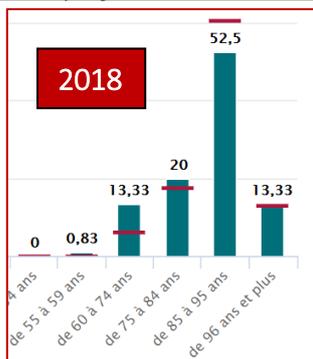
L'établissement bénéficie d'une superficie de 4 500 m² ce qui est supérieur à la moyenne départementale.



Axe n°1 - Prestations de soins et d'accompagnement pour les personnes

q281. Répartition par âge des personnes accompagnées au 31/12 en % – comparaison départementale

La moyenne d'âge des résidents de l'EHPAD est supérieure à celle des résidents accueillis dans les établissements du département pour les personnes de 60 à 84 ans et inférieure pour les personnes de 85 à 95 ans en 2019.



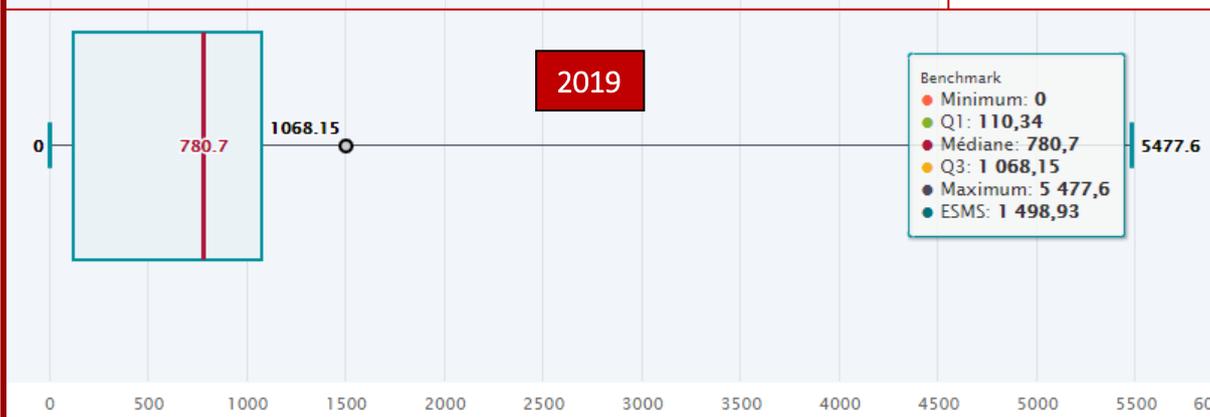
q172. Profil des personnes accompagnées : Répartition en fonction des GIR (1 à 6) (dernier GMP connu) en %

Le taux de dépendance des personnes accueillies était supérieur à celui des établissements du département en 2018, il devient inférieur en 2019. Une remise à jour des formations des professionnels qui assurent le codage devra être réalisée en 2021.

q319. Durée moyenne de séjour / d'accompagnement des personnes sorties définitivement au cours de l'année (en nombre de jours) – comparaison départementale



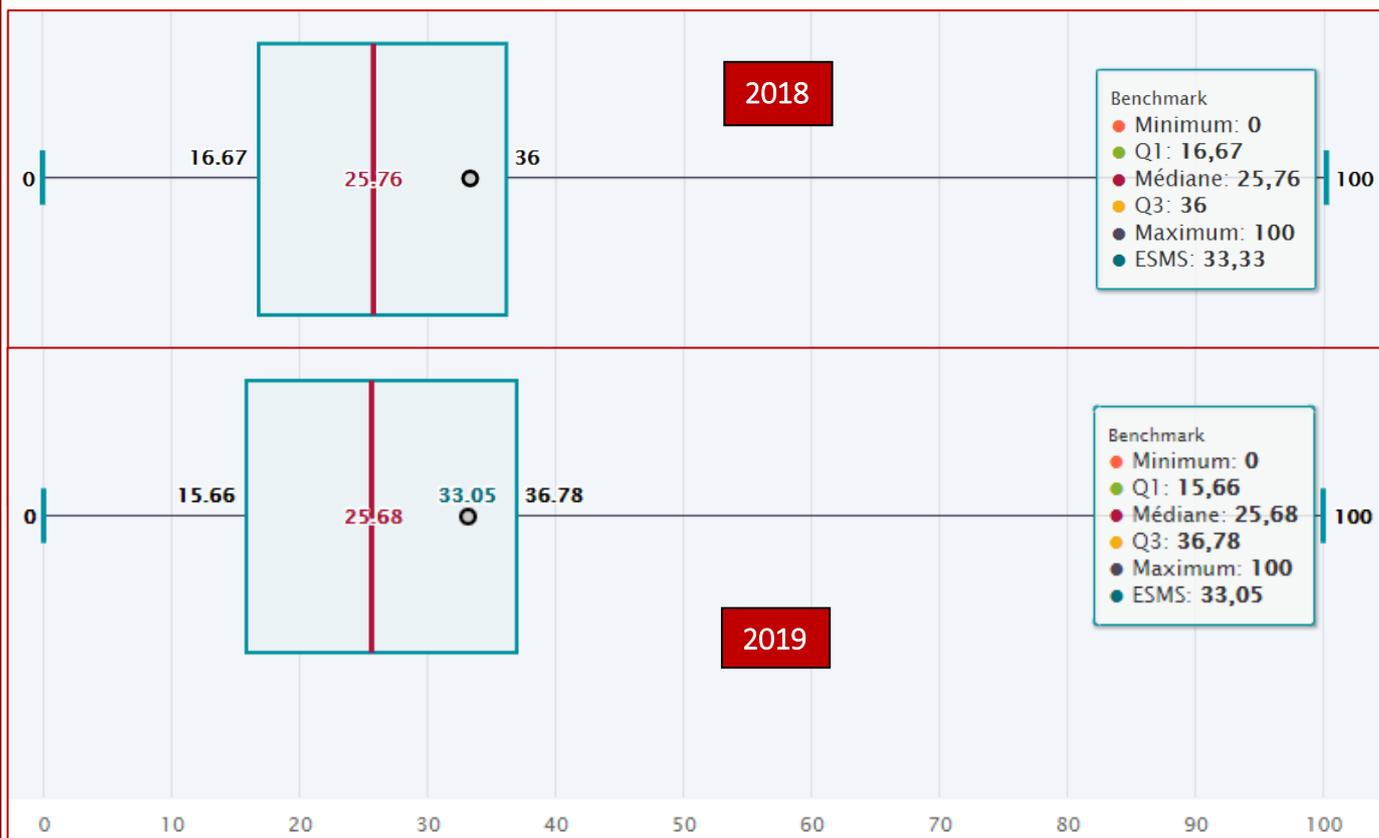
La durée moyenne de séjour des résidents de l'EHPAD Les Capucines est de 1 067.61 jours en 2018, ce qui est supérieur à la moyenne départementale qui est de 910.33 jours.



En 2019, La durée moyenne de séjour est de 1 498.93 jours, ce qui est supérieur à la moyenne départementale (780.7 jours).

q322. Part des personnes bénéficiant d'une mesure de protection (accompagnement social ou protection juridique) % - comparaison régionale

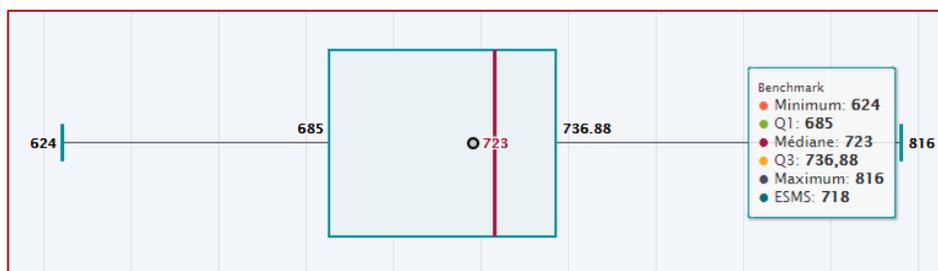
L'établissement comptait 33.33 % de personnes bénéficiant d'une mesure de protection contre 25.76 % pour les autres structures de la région en 2018.



L'établissement compte 33.05 % de personnes bénéficiant d'une mesure de protection contre 25.68 % pour les autres structures de la région en 2019.

q118. Score moyen dépendance GMP (dernier GMP validé)

Le dernier GMP validé est de 718, comparable à la médiane départementale qui est de 723 en 2019.



q154. Taux d'hospitalisation

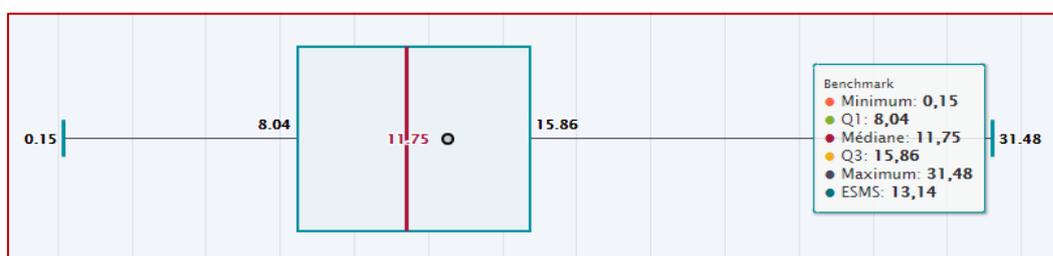
complète (dont hospitalisation à domicile) en %

Le taux d'hospitalisation de l'EHPAD est proche de la moyenne départementale : 1.49 contre 1.53 en 2019.



q337. Nombre moyen de journées d'absence des personnes accompagnées sur la période – comparaison départementale

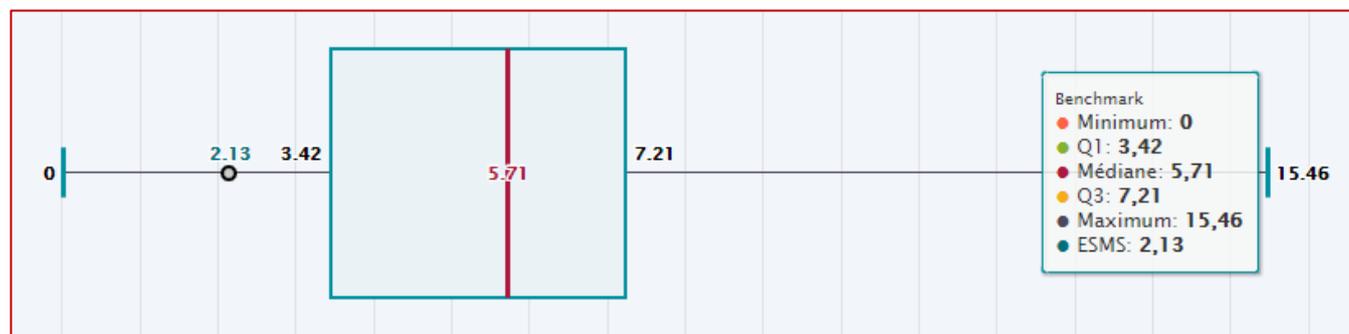
Le nombre d'absence est supérieur à la moyenne départementale avec 13.14 jours contre 11.75.



Axe n°2 - Ressources humaines et matérielles

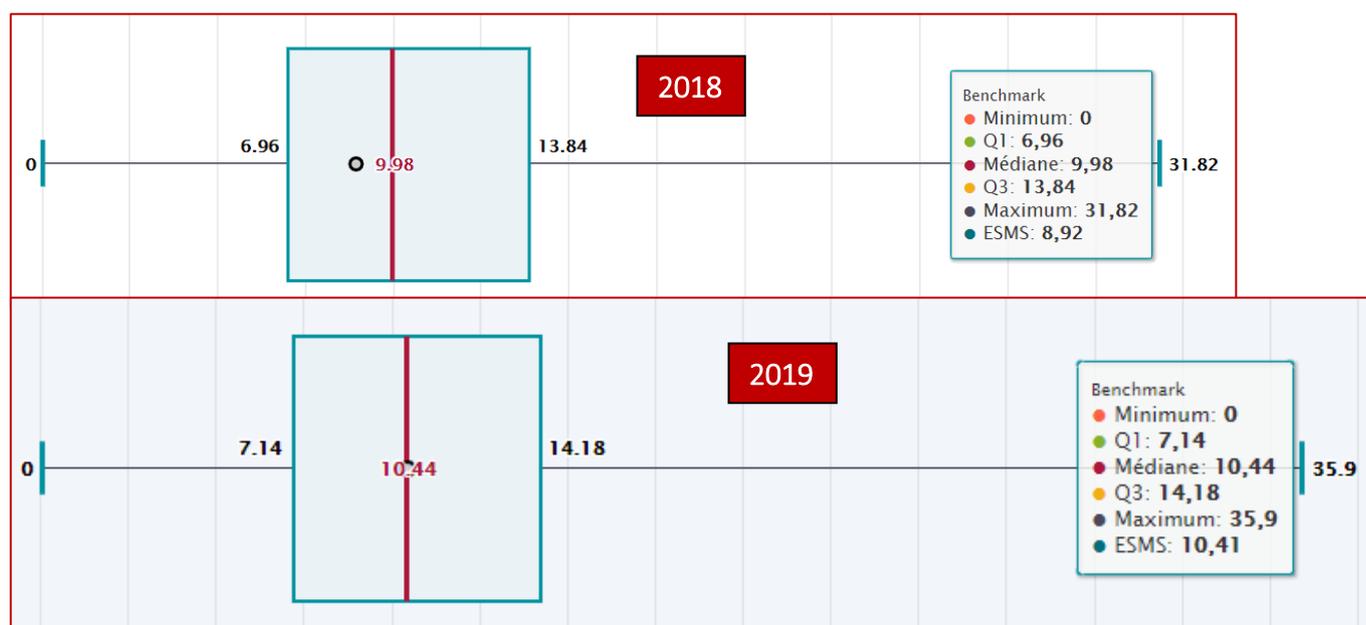
q365. Nombre de postes d'encadrement – comparaison départementale

Le nombre de personnels exerçant des fonctions d'encadrement est inférieur aux autres structures du département avec 2.13 contre 5.71 ETP en 2019.



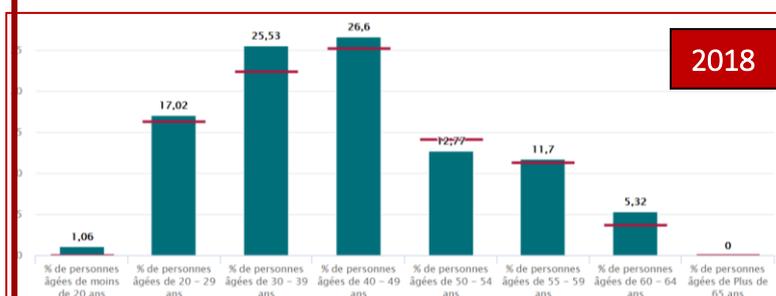
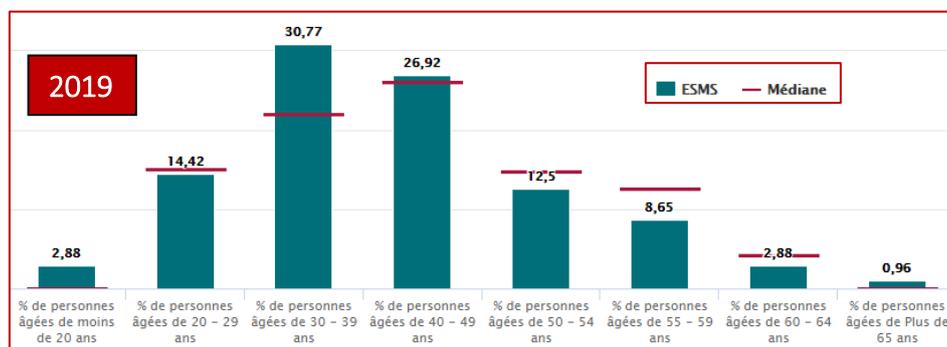
q368. Taux d'absentéisme (hors formation) en %

Le taux d'absentéisme de l'établissement est 8.92 en 2018 soit un taux moins élevé que la médiane régionale qui est de 9.98 %.



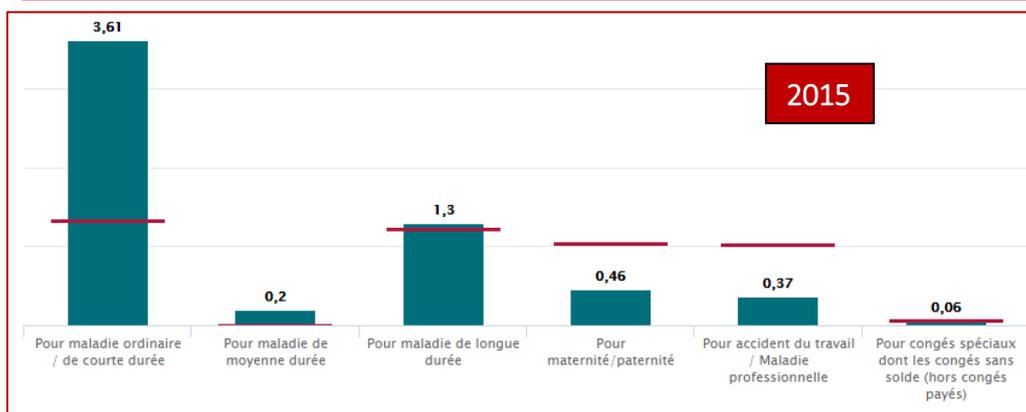
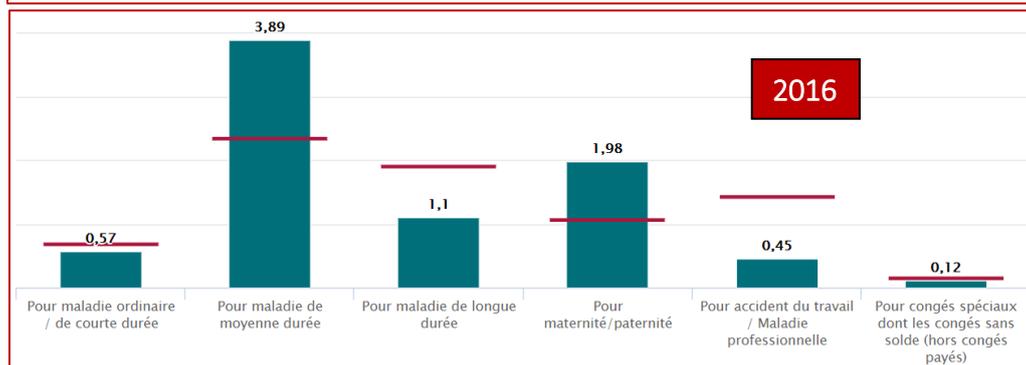
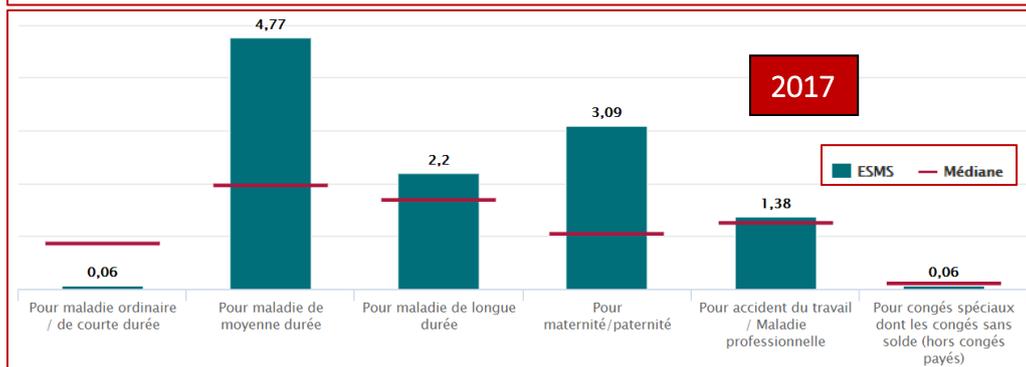
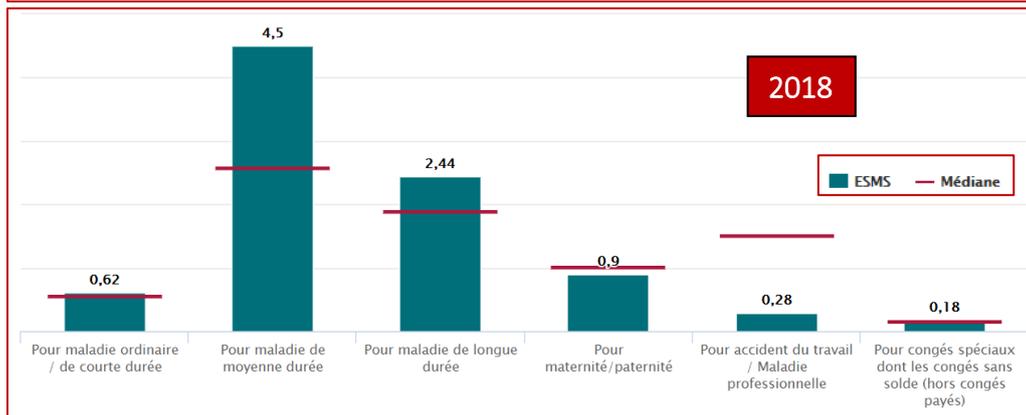
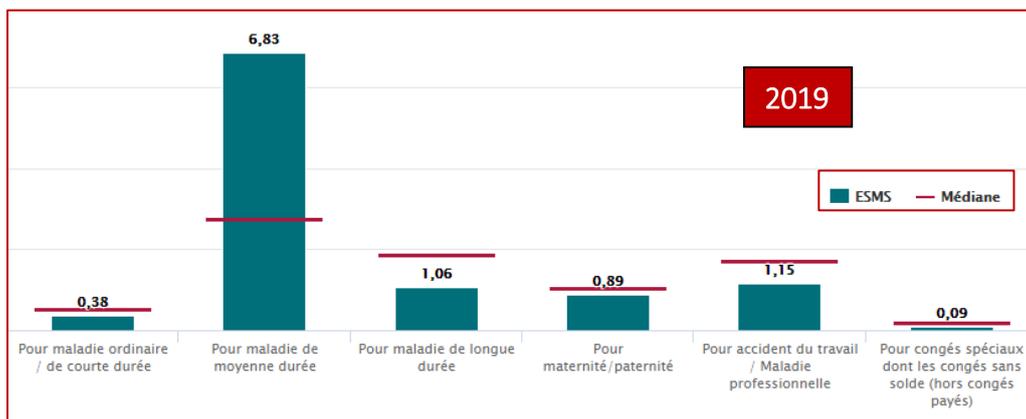
q394. Pyramide des âges du personnel au 31.12 – comparaison nationale

En 2019, les données sont supérieures pour les classes d'âges des moins de 20 ans, entre 30 et 39 ans, entre 40 et 49 ans et plus de 65 ans.



En 2018, les données sont supérieures pour les – 20 ans, entre 30 et 39 ans et entre 60 et 64 ans.

q412. Taux d'absentéisme par motif en % - comparaison nationale



11. La Pharmacie à usage intérieur (PUI)

L'EHPAD « Les Capucines » dispose d'une Pharmacie à Usage Intérieur (PUI). Les médicaments sont préparés au sein de l'établissement, garantissant ainsi une grande sécurité, de la préparation à l'administration. Deux pharmaciennes interviennent dans la PUI : Mme BECHET et Mme BAUWENS (Référente). Ces professionnelles sont mises à disposition par le CHU de Poitiers dans le cadre d'une convention.

2020 : 311 commandes

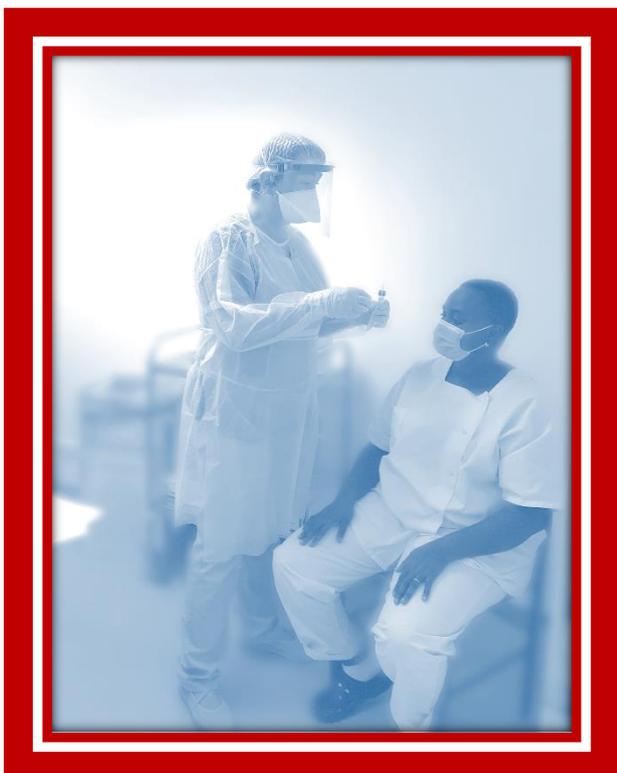
189 commandes de médicaments

122 commandes de dispositifs médicaux

GESTION DE CRISE COVID-19

Au sein de la PUI, existe une réserve sanitaire. Elle a permis de faire face au début de la gestion de crise, notamment en termes d'approvisionnements de matériels de protection des résidents et professionnels.

Tout au long de l'année, le suivi des stocks a par la suite, permis l'anticipation de commandes afin de prévenir toute pénurie et assurer la sécurité de tous.



MATERIEL ET DISPOSITIFS MEDICAUX DE PROTECTION VIS-A-VIS DU VIRUS Sars-Cov-2

- Solution hydroalcoolique
- Masques chirurgicaux
- Masques FFP2
- Gants non stériles
- Lunettes de protection
- Surblouses jetables
- Tablier à usage unique

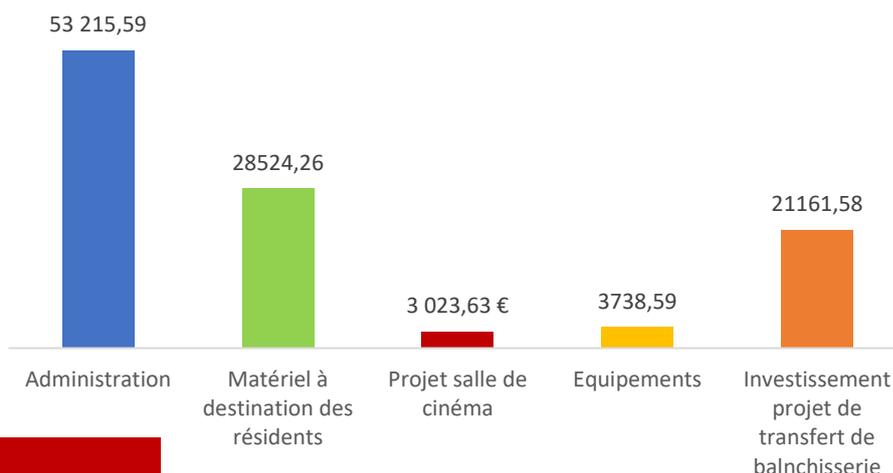
En octobre 2020, l'établissement a signé une nouvelle **convention avec le laboratoire BIO-86**. Cette convention a pour objet de faciliter les tests de dépistages internes au SARS-Cov-2. Ces tests sont réalisés par le personnel infirmier formé de l'EHPAD, et envoyés au laboratoire BIO-86 qui analysera les résultats.

Cette convention a permis de faciliter la réalisation des campagnes hebdomadaires de test de dépistage de l'ensemble des agents ainsi que les tests des résidents.

12. Investissements 2020

109 633.65 €

d'investissements



Administration

Téléphonie	19 445,82 €
Serveur	26 285,26 €
Progiciels	1 350,00 €
Postes informatiques	4 416,51 €
Licence DMP	1 718,00 €

Matériel à destination des résidents

Remise en état des fauteuils	8 665,30 €
Verticalisateur	1 563,14 €
Matelas	17 445,82 €
Lève-personne	850,00 €

Équipements

Chaumière- Lave-vaisselle	338,39 €
Blanchisserie - Centrale vapeur	562,80 €
Rideaux voilage	2 837,40 €

PROJET SALLE DE CINÉMA

Le 18 décembre 2019, l'EHPAD a eu le plaisir de recevoir une subvention de 1984 € de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une salle de cinéma en réponse à l'appel à projet « +deVie » 2019.

Ainsi, en 2020, les premiers investissements pour cet aménagement ont été réalisés :

- Achat de fauteuils : 2 198.28 €
- Achat de rideaux occultants : 825.35 €

Début 2021 : les derniers investissements seront réalisés afin que les résidents puissent en profiter !

Projet de transfert de blanchisserie

Chariots roll	4 032,04 €
Remorque	4 856,50 €
Sacs à linge	1 566,68 €
Linge plat	10 706,36 €

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE

Les investissements réalisés dans le cadre de ce projet sont à la charge de l'EHPAD de Civray, pour lesquels les amortissements sont répercutés au niveau de la tarification.

ABRÉVIATIONS

AGGIR	Autonomie Gérontologie Groupe Iso-Ressources
AMP	Aide Médico Psychologique
ANAP	Agence nationale d'appui à la performance
ANESM	Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
ANFH	Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier
AS	Aide-Soignant(e)
ASH	Agent de Service Hospitalier
ATIH	Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
CA	Conseil d'Administration
CASF	Code de l'action sociale et des familles
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CLACT	Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (
COFIL	Comité de Pilotage
CTE	Comité Technique d'Etablissement
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DGS	Direction générale de la cohésion sociale
ESMS	Etablissement social et médico-social
GDS	Geriatric Depression Scale
GIR	Groupe Iso-Ressources
GMP	Gir Moyen Pondéré
IDE	Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat
IDEC	Infirmier(e) Coordonnatrice Diplômé(e) d'Etat
MMSE	Mini Mental State Examination
OMS	Organisation mondiale de la santé
PRAPS	Préventions des risques liés à l'activité physique adaptée
PVI	Projet de vie individualisé
RPS	Risques Psycho-Sociaux
TMS	Troubles Musculo-Squelettiques



EHPAD Les Capucines

16 avenue Jean JAURÈS

86 400 CIVRAY



Tél : 05 49 87 02 91

Fax : 05 49 87 90 25

Mail : accueil@ehpadlescapucines.fr

<http://www.ehpadlescapucines.fr>